

## Ecotaxe : le gouvernement recule précipitamment

Le bateau gouvernemental fait eau de toutes parts. Rejeté, secoué en tous sens, il est comme saisi d'affolement face à la crise sociale et politique qu'il provoque lui-même. Mardi 29 octobre, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé ce que, la veille, son ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, avait déclaré impossible : la suspension pure et simple de la mise en place de l'écotaxe (prévue initialement au 1<sup>er</sup> janvier prochain), sur tout le territoire national qui plus est. D'un côté, les salariés, en Bretagne mais pas seulement, se mobilisent contre une avalanche de plans sociaux, interpellant sans ménagement les responsables politiques qui « caquettent à l'Assemblée nationale » pendant que les patrons liquident à tour de bras. De l'autre, le patronat, qui cherche à contrer cette lutte de classe en tentant de tirer parti du rejet phénoménal de l'exécutif et de l'exaspération qui monte dans tout le pays. « Les Bretons, chefs d'entreprise comme leurs salariés, sont solidaires contre l'écotaxe », avait prétendu le patron d'Armor Lux (1), qui a fourni 900 bonnets rouges aux manifestants contre ladite taxe (2). Exploiteurs et exploités dans la même galère ? Ben voyons ! C'est pourtant ce filon réactionnaire que tente d'exploiter le gouvernement. Le Premier ministre appelle aujourd'hui à se « donner le temps nécessaire d'un dialogue au niveau national et régional ». Il invite « tous les responsables politiques, économiques et sociaux, au-delà de leurs sensibilités (...), à venir discuter de l'écotaxe mais aussi du plan Bretagne ». Mais qu'est ce plan Bretagne ? Il est centré sur la proposition d'un « pacte » pour accompagner les restructurations meurtrières (voir notre précédent numéro). La ministre Marylise Lebranchu insiste : « La FNSEA et les organisations économiques mais aussi syndicales doivent se retrouver autour de la table. » « Les patrons se sont fait du fric sur notre dos, et maintenant, ils nous jettent ! », s'exclame pour sa part une déléguée syndicale, résumant l'état d'esprit de l'assemblée générale des travailleurs de l'abattoir porcin de Lampaul-Guimiliau (Finistère). La direction veut fermer ce site, avec ses quelque 900 emplois, tout en embauchant 100 intérimaires roumains dans son autre abattoir, dans un département voisin !

(1) Site Internet du Télégramme.

(2) Sorte de péage perçu sur des routes jusqu'ici gratuites, l'écotaxe devait toucher les véhicules de plus de 3,5 tonnes transportant des marchandises. L'écotaxe avait été décidée en 2009, sous le gouvernement Sarkozy, et le gouvernement Hollande l'avait confirmée cette année par le vote d'une loi (loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transport).



Reportage

Lampaul-Guimiliau : Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, devant l'assemblée générale des abattoirs de Gad, le 25 octobre 2013.

Photo AFP

# Paroles de colère de 500 ouvriers de Gad réunis en assemblée générale

**Mercredi 23 octobre, les CRS envoyés par le gouvernement ont délogé les salariés de l'abattoir porcin de Gad, à Lampaul-Guimiliau (Finistère), qui occupaient l'entrée du site de Josselin, dans le Morbihan, l'autre abattoir détenu par l'entreprise. Deux salariés ont été blessés. La direction de l'entreprise a décidé de fermer le site de Lampaul : près de 900 emplois détruits ! Et elle fait donner des salariés de Josselin, encadrés par la CFDT, pour s'en prendre aux grévistes de Lampaul, avant que les CRS ne prennent le relais ! Le 24 octobre, à Lampaul, se tenait une assemblée générale réunissant 500 travailleurs de Gad. Un de nos correspondants de Brest y a assisté.**

De notre envoyé spécial

**D**evant 500 ouvriers de Gad réunis en assemblée générale à Lampaul-Guimiliau, Olivier Le Bras, délégué FO, prend la parole à l'assemblée du 24 octobre. « Il est scandaleux, lance le syndicaliste, de voir l'attitude de la direction. Elle a envoyé les CRS sur les salariés. Et avant, elle avait fait sortir les salariés de Josselin contre ceux de Lampaul-Guimiliau. Elle utilise les intérimaires (et ceux qui viennent des pays de l'Est) contre nous. Ils ont été contraints par les patrons. On le sait. On cherche à nous diviser. Que fait l'Etat ? Que propose-t-il ? Rien ! On nous dit que le site de Lampaul pourrait être maintenu à condition que ce ne soit plus un abattoir ! On va faire une menuiserie ici ? C'est n'importe quoi ! On est dans un jeu politique (...).

Ils se comportent comme des voyous vis-à-vis des salariés. La direction veut la levée totale du blocus avec le protocole qui a été "négocié" hier soir. »

Des négociations ont en effet eu lieu jusqu'à minuit à la préfecture de Quimper. Les ouvriers découvrent que la version écrite de la proposition d'accord, qui vient de leur être fournie à 14 heures, comporte des changements : la prime de licenciement doublée est sur le salaire brut (au lieu du net), les jours de grève sont payés pour octobre seulement (au lieu de la totalité) !

« Jusqu'au bout, ils se moquent de nous !, tonne le syndicaliste. C'est honteux ! Ce n'est pas l'accord qui nous a été soumis hier ! Que la direction vienne ici, à Lampaul, devant nous, pour s'expliquer ! »

**"DES RECLASSEMENTS ? ICI, TOUT FERME !"**

Anne, ouvrière, déclare à *Information ouvrières* : « On est 900 personnes sur le carreau. Quant à la prime de licenciement, ça ne monte pas haut. Je toucherais 4 000 euros pour treize ans d'ancienneté. Tout ça pour s'être levé tous les jours à 4 heures du matin. C'est un travail très dur. Je ne sais pas ce qu'on va devenir. Je pense aussi aux couples qui travaillent ici. Il y en a environ soixante-dix ! Vous imaginez ! Je ne crois pas qu'il puisse y avoir des reclassements par ici. Tout ferme ! »

Luc, ouvrier depuis sept ans et demi, approuve : « A mon avis, il n'y a aucun espoir de reprise de la boîte. Quand je suis entré ici, je pensais pouvoir aller jusqu'à la retraite. Le boulot était dur, les salaires pas bien gros. Mais entre nous, il y avait une bonne ambiance. »

Un ouvrier : « Je n'ai pas calculé exactement ce que donnerait la prime pour moi, ce n'est pas le problème. Mais c'est une

**"On a affaire à des patrons voyous, et là-haut, que font-ils ? C'est tout l'agro qui est en jeu. On nous balade"**

Nadine Hourmant, déléguée syndicale chez Doux

honte : 10 000 euros de prime, si tu n'as pas de boulot, tu fais quoi avec ça ? »

Un de ses camarades ajoute : « Là, ça va, on est ensemble. Il y a les médias, il y a du monde. Mais quand les lettres de licenciement vont tomber, ça va être dur. On va se retrouver seul, la chute sera terrible ! »

Nadine Hourmant, déléguée FO chez Doux, volailler industriel mis en liquidation l'an dernier (1 000 licenciements), nous déclare : « Nous ne sommes pas des hooligans, nous sommes des salariés qui défendons nos emplois. On a affaire à des patrons voyous, et là-haut, que font-ils ? C'est tout l'agro qui est en jeu. On nous balade. »

**"LA QUESTION DE LA NATIONALISATION, DE LA RÉQUISITION, ON L'A POSÉE, MAIS..."**

Une déléguée CGT de chez Tilly, autre volailler industriel (400 emplois), ajoute : « Demain, c'est notre tour. Les patrons se sont fait du fric sur notre dos avec notre travail, et maintenant, ils nous jettent. La question de la nationalisation, de la réquisition, on l'a posée, mais on n'a aucune réponse. On ne nous entend pas. Aujourd'hui, on est dans l'urgence. Quand on demande des sous, c'est pour garder notre emploi. Je suis venue du Nord pour travailler ici. Je ne veux pas retourner là-bas, ma vie est ici, ma famille est ici. Et je ne veux pas vivre aux crochets des autres, survivre des aides. Je veux travailler, et pouvoir vivre de mon travail. »

L'assemblée générale décide de ne pas signer cet accord (qui n'en est pas un, puisqu'il a été modifié entre-temps par la direction).

Le blocus du site de Lampaul et celui du siège, à Saint-Martin, se poursuivent. ■

## Chronique de la crise politique

# On peut faire céder ce gouvernement...

Marc Gauquelin

Il pourrait être tentant de céder à la facilité et de s'inscrire dans le concours de « petites phrases » auquel s'adonne avec gourmandise toute la presse pour commenter la « volte-face de ce gouvernement sans GPS » sur la « taxation rétroactive des PEL et PAE » (*Les Echos*). Nous ne le ferons pas (1).

Car derrière les formules ironiques des uns et des autres — qu'elles évoquent la météo et « l'avis de grand frais sur l'exécutif » (*Sud-Ouest*), ou bien les sables mouvants : « S'il ne bouge pas (le président), on le voit faible et hésitant. S'il bouge, il s'enfonçe inexorablement » (*Le Journal de la Haute-Marne*) —, il y a, avant tout, à gauche comme à droite, la terreur de l'inconnu.



François Hollande.

### Le pouvoir est « déboussolé »

Ce lundi 28 octobre, c'est le journal *Libération* qui a le mieux résumé la situation en lançant un véritable appel de détresse : « Le chef de l'Etat doit reprendre le fil de la gouvernance du pays. » A l'évidence, le pouvoir chancelle. « On a déjà connu, dans des décennies précédentes, quelques situations de ce genre, des moments où plus rien ne passe, où le pouvoir déboussolé ne peut plus compter sur ses soutiens, construire son action, défendre ses choix. Des moments où tout se retourne contre lui », s'inquiète avec gravité le journal *L'Opinion*.

### Le patronat tente de pousser l'avantage

C'est l'occasion — comme toujours en de telles circonstances — pour une fraction du patronat de tenter de pousser l'avantage, sans pour autant nourrir quelque espoir sérieux d'une alternance rapide. Le journal *Les Echos* le confirme :

« La fronde contre le ras-le-bol fiscal, grande affaire des deux derniers mois, c'est d'abord un mouvement patronal. La « révolte bretonne », initiée par les acteurs de la filière agroalimentaire, aussi. La « jacquerie » des agriculteurs contre l'écotaxe, de plus en plus menaçante pour le pouvoir, relève d'une même logique de chefs d'exploitation. »

Faut-il conclure qu'il n'y avait pas de salariés à Pont-de-Buis le 26 octobre ? Il y en avait, même si c'était en nombre limité.

### Lutte de classe en Bretagne... et ailleurs

On ne peut que partager, sur ce sujet, la position du secrétaire général de l'union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine, lorsqu'à propos de la manifestation appelée par le maire de Carhaix à Quimper, il délimite les choses : « Cette manifestation entretient la confusion autour de l'emploi, en y mêlant les revendications du patronat contre l'écotaxe, qui lui sert d'écran de fumée pour cacher ses propres responsabilités dans la casse sociale que subit la région aujourd'hui (...). La CGT au niveau régional et départemental n'appelle pas à se joindre à cette mobilisation. »

Mais on peut se poser la question. Pourquoi juge-t-il nécessaire d'atténuer son propos en ajoutant à son refus d'appeler à la manifestation de Quimper : « Même si certains militants peuvent décider de s'y associer » ? N'est-il pas contraint de reconnaître que si le patronat peut faire entendre sa voix aujourd'hui, avec tout le soutien médiatique possible, le salariat, en revanche, lui, n'a pas eu l'occasion de manifester — sur son propre plan, avec toute la force dont il est capable — pour dire, dans l'unité de ses organisations, son exigence claire et nette d'abrogation de toutes les contre-réformes qu'il subit ?

Ne reconnaît-il pas, ce responsable syndical, que cette frustration, et elle seule, est à l'origine de la participation de salariés « désespérés » à des manifestations appelées par les « acteurs de la filière agroalimentaire », entraînant derrière eux de tout petits patrons dont les intérêts ne sont pas nécessairement défendus par ceux de l'agroalimentaire ?



Manifestation des salariés de Doux.

### Il ne manque peut-être pas grand-chose

Car enfin, s'il est une chose que tous les commentateurs s'appliquent à camoufler, c'est que le gouvernement Hollande a dû reculer.

S'il s'agit, certes, concernant la taxe sur les PEL et les PAE, d'un tout petit recul, sur de « petits aménagements et des décisions de circonstances », comme le souligne *Libération*, ce gouvernement a dû reculer.

Il a dû reculer, devant une protestation qui montait de son propre camp, affolé de devoir affronter des élections municipales calamiteuses, après avoir spolié la couche des épargnants les plus modestes. Il a du même coup, une nouvelle fois, révélé — malgré les coups

qu'il continue à porter aux travailleurs — l'extrême faiblesse qui est la sienne.

Il a, contre son gré, posé sur la place publique la grande question : « Si le gouvernement a dû reculer pour calmer une fronde dans les rangs de sa majorité... alors qu'en serait-il si les travailleurs réussissaient à se rassembler dans l'unité de leurs organisations de classe, pour dire non aux contre-réformes qui les frappent ? »

L'idée qu'on peut faire reculer ce gouvernement, qu'on peut le faire céder, se fraie son chemin.

Le sentiment grandit qu'il ne manque finalement peut-être pas grand-chose pour qu'il soit contraint, par le rassemblement dans l'unité des travailleurs et de leurs organisations, d'annuler les « réformes structurelles » qu'il a décidé de faire passer, conformément à ses engagements européens.

### Qu'il s'agisse des retraites ou des rythmes scolaires...

Que ce gouvernement ait dû annuler une taxe déjà votée par les députés à l'Assemblée nationale ouvre de nouveaux horizons. Comment éviter que la question de la « réforme » des retraites ne remonte à la surface dans toute sa puissance ? Elle est restée en travers de la gorge de l'immense majorité des travailleurs de ce pays. Le journal *Les Echos* peut ironiser sur « les quelques poignées de porteurs de pancartes le jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale » et considérer que l'affaire est jouée... Elle n'a toujours pas été adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, elle vient d'être rejetée au Sénat. Pour le gouvernement, le danger est là, plus présent que jamais, qu'il s'agisse des retraites ou des rythmes scolaires, rejetés par la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et de personnels.

### Un bras de fer est engagé

Tous savent qu'un bras de fer est engagé. Un bras de fer entre ces « partenaires sociaux » — qui, à la grande satisfaction du journal *Les Echos* — ont considérablement perfectionné leur « ingénierie » des situations de crise » (donnant pour preuve de ce perfectionnement du dialogue social les exemples de la RATP, de la SNCF, d'Air-France, de PSA, de Renault et de Florange...) et ces milliers de militants et de cadres des grandes organisations de classe, chez qui grandit le sentiment que les premiers points d'appui solides pour la réalisation d'une unité pour le retrait de la loi sur les retraites, au centre de laquelle se retrouvent la CGT et la CGT-FO, ouvrent la voie à une issue conforme à la volonté de la majorité du peuple de ce pays. ■

(1) L'annonce de la décision prise par le gouvernement de suspendre l'écotaxe est tombée au moment où cette chronique était écrite. Elle constitue un argument supplémentaire pour concentrer tous les efforts en vue d'aider la classe ouvrière à rassembler toutes ses forces, dans l'unité la plus large, pour contraindre le gouvernement à céder — cette fois — sur les revendications de la classe ouvrière.

## ÉDITORIAL

# é

### La leçon de Detroit

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

On lit dans une dépêche AFP (23 octobre) : « Un tribunal fédéral américain a commencé à étudier mercredi la demande de la ville de Detroit, l'ancien fleuron de l'industrie automobile, de se placer sous la protection de la loi sur les faillites (...), un statut qui pourra lui permettre de renégocier sa dette abyssale de plus de 18 milliards de dollars (...), voire d'en annuler un certain pourcentage. »

La dépêche précise que, de ce fait, les 9 milliards de dollars que la ville doit aux fonds de pension qui garantissent les retraites des anciens employés municipaux sont menacés d'être engloutis dans cette procédure.

Detroit en faillite, après avoir vu supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans l'automobile à Ford, Chrysler, General Motors, pourrait donc demain réduire à néant les retraites de milliers et dizaines de milliers d'employés municipaux ? (1)

*Le Monde* (26 octobre) précise : « La ville de Detroit peut faire faillite. Ses trois patrons se portent, eux, à merveille. General Motors, Chrysler et Ford, surnommés les « Big Three » (2), ont fait la fortune de la cité du Michigan avant de précipiter sa ruine. Ford, qui vaut de nouveau plus de 70 milliards de dollars (51 milliards d'euros) en Bourse, a ainsi quasiment retrouvé ses plus hauts niveaux historiques. »

La faillite de Detroit fait la fortune de Ford, la fortune de Ford fait la faillite de Detroit ? Voilà le résultat de l'accord signé en 2009 entre les patrons de Ford, Chrysler, General Motors, arguant d'une faillite imminente, et le syndicat de l'automobile UAW. Accord par lequel le syndicat acceptait des réductions de salaires pouvant aller jusqu'à 50 %, la remise en cause des conditions de travail, la fermeture de 17 usines, la destruction de plus de 20 000 emplois, le pillage des fonds de retraites pour financer la « restructuration », et l'interdiction des grèves...

Accord intégralement mis en œuvre (et même au-delà : au total, il y eut 40 000 suppressions d'emplois). Cinq ans plus tard, les actions de Ford sont sauvées, les actionnaires respirent. Mais des milliers d'ouvriers licenciés sont à la rue, et un ouvrier qui débute ne gagne même plus de quoi vivre, même très modestement. Et maintenant, ce sont les employés municipaux à la retraite qui risquent demain d'être jetés à la rue.

Coïncidence ? Le même numéro du *Monde* titre sur « l'adieu à l'usine PSA d'Aulnay » d'où est sortie, le 25 octobre, la dernière Citroën C3 avant la fermeture définitive de l'usine en 2014, dans le cadre d'un plan de 11 000 suppressions d'emplois en deux ans ! Au même moment, on apprenait la signature, entre la direction de PSA et quatre organisations syndicales, d'un accord d'entreprise concernant les cinq usines restant en France, accord sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Les événements de Detroit appellent réflexion pour tous les travailleurs et militants. Une organisation ouvrière peut-elle, au nom de la défense de l'emploi, non seulement renoncer à tout ce qui a été conquis mais, pire encore, coorganiser les suppressions d'emplois, la baisse des salaires et la déréglementation des droits ouvriers (y compris des droits syndicaux) ? Cela, éventuellement, peut sauver les profits de l'entreprise. Mais la classe ouvrière ? Jamais.

(1) Au passage, on appréciera ici les « mérites » des retraites par capitalisation que beaucoup voudraient introduire en France, et qui peuvent, du jour au lendemain, partir en fumée !  
(2) Les « Trois Grands ».

## “Sale temps pour la réforme des retraites au Sénat” (Le Figaro)

Le Sénat a débuté, lundi 28 octobre, l'examen du projet de loi de réforme des retraites. « Sale temps pour la réforme des retraites au Sénat », écrit le quotidien *Le Figaro* (25 octobre).

Ce texte, voté de justesse par les députés le 15 octobre dernier avec seulement dix voix de plus que la majorité absolue requise, va nécessiter un exercice encore plus compliqué au Sénat où le PS ne détient qu'une majorité relative. La ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine sait que le projet gouvernemental qu'elle va défendre devant les sénateurs aura beaucoup de mal à passer.

D'ores et déjà, le mercredi 23 octobre, à l'issue de cinq heures de débats « ubuesques » (*Le Figaro*), la commission des affaires sociales a rejeté le projet de loi.

Les sénateurs PS, PCF et Verts ont voté contre, alors que ceux de l'opposition ont voté pour !

Une alliance des voix de l'opposition et du groupe PCF avait permis l'adoption d'une rafale d'amendements qui ont fait tomber les articles les uns après les autres.

Ne sont restés que quatre articles sur les cinquante-deux du texte initial ! « Un dépeçage sérieux », selon un sénateur

Vert ; « le désordre le plus complet », pour un sénateur UMP.

Parmi les quatre articles retenus, l'article 2, celui qui prévoit l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités, adopté grâce aux voix du PS et de l'UMP !

Au moment du vote final, seule la droite a voté pour ce qui restait du texte. Le PS a été amené à voter contre. « Ils ont eu raison de voter contre un texte qui avait été vidé de sa substance en commission », a-t-on commenté dans l'entourage de la ministre.

C'est donc sur la version du projet de loi adopté ric-rac par l'Assemblée nationale que les sénateurs travaillent en séance publique depuis le 28 octobre. « Ce texte ne sera vraisemblablement pas adopté en séance la semaine prochaine », explique-t-on au cabinet de Marisol Touraine.

Mais la ministre se console, car « le projet de loi reviendra donc en nouvelle lecture à l'Assemblée » et le texte

devrait être définitivement voté par le Parlement avant la fin de l'année, en tout cas selon le calendrier gouvernemental.

Reste que, pour un gouvernement déjà fragilisé et de plus en plus isolé, un tel couac en rajoute à la tourmente qu'il traverse, et à l'exaspération qui grandit dans le pays. **Marie STAGLIANO ■**

### La commission des affaires sociales du Sénat a rejeté le projet de loi.

## Appel des unions régionales CGT, FO, FSU et Solidaires d'Ile-de-France

### “Refus de la contre-réforme des retraites : on ne lâche rien !”

Après l'adoption de la contre-réforme des retraites par une courte majorité à l'Assemblée nationale, la mobilisation reste plus que jamais nécessaire ! C'est maintenant au Sénat que vont se tenir les débats du 28 octobre au 5 novembre.

Ce projet injuste et inacceptable conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !

Une autre réforme des retraites est possible. La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles, tels que cela existe dans de nombreux statuts et conventions collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salariés.

Pour changer le cap et faire face à la situation :

— Il faut rompre avec les politiques d'austérité imposées par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI, déclinées dans le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), et s'attaquer au coût du capital.

— Il faut rompre avec ces politiques et ne pas s'entêter, comme le fait le gouvernement, à passer en force une réforme qui remet en cause notre système de retraite par répartition.

Rappelons que c'est le gouvernement et sa majorité issus des élections de 1981 qui avaient mis en place la retraite à 60 ans, celui d'aujourd'hui prolonge et aggrave les reculs successifs des gouvernements précédents. C'est inacceptable !

Dans la continuité de la lutte engagée le 10 septembre, le 10 octobre, le 15 octobre, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires d'Ile-de-France appellent à participer à un rassemblement unitaire interprofessionnel qui se tiendra devant le Sénat, rue de Tournon, (métro Odéon), le mercredi 30 octobre 2013, à 12 h 30.

Il marquera notre volonté de poursuivre l'action pour garantir la retraite par répartition et son financement.

Paris, le 23 octobre 2013 »

## Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

# Au cœur du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, une mesure emblématique : le retour de la TVA sociale

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) (1) est en discussion à l'Assemblée nationale.



Photos DF

Or, que fait le gouvernement aujourd'hui ? Dans l'article 15 du PLFSS pour 2014, il annonce que la baisse de 0,15 % des cotisations familiales (3) sera « entièrement compensée par l'Etat » (M<sup>me</sup> Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille, le 22 octobre). Une « compensation » qui consiste, au travers d'une « tuyauterie » dont on épargnera le détail au lecteur, à piocher dans le budget de l'Etat une partie des recettes découlant de l'augmentation de la TVA pour la trans-

**“La baisse des cotisations patronales famille est nécessaire pour ne pas alourdir le coût du travail”**

(le ministre du Budget)

vaser dans les comptes de la branche famille. A la députée Jacqueline Fraysse (PCF) qui présente un amendement contre une telle mesure (4), le ministre du Budget répond froidement : « Le gouvernement est défavorable parce que la baisse des cotisations patronales famille est nécessaire pour ne pas alourdir le coût du travail. »

C'est clair. Il s'agit bien de diminuer le coût du travail. Il s'agit bien de s'attaquer au salaire différé. Il s'agit bien de créer un précédent par l'affectation directe de l'impôt au financement de la Sécurité sociale.

Et de le faire en douce. Selon Bernard Cazeneuve, ministre du Budget, il ne s'agit pas du tout de « TVA sociale » mais de « transférer des recettes de l'Etat à la branche famille » ! Evidemment ! Qui va être dupe ?

## En 2014 comme en 2013, le gouvernement s'en prend aux retraités

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 avait créé une nouvelle taxe sur les pensions de 0,30 %, que la ministre Marisol Touraine avait justifiée ainsi : « Cette taxe trace la perspective d'une réforme de l'accompagnement de la perte d'autonomie. (...) Réforme qui suppose un financement solidaire si nous ne voulons pas abandonner chacun de nos concitoyens à la possibilité qu'il a ou non de souscrire une assurance privée. »

C'est donc pour le bien des retraités que M<sup>me</sup> Touraine les fait payer pour la perte d'autonomie ! Notons que, pour M<sup>me</sup> Touraine, la solidarité, c'est faire payer les retraités pour les vieux !

De toute façon, ce n'est pas là que va l'argent !

Le PLFSS 2014 prévoit qu'en 2014 comme en 2013, la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie ne sera pas utilisée pour la perte d'autonomie, mais pour éponger le déficit du fonds de solidarité vieillesse !

On a donc dit aux retraités que c'était pour permettre la prise en charge des soins aux personnes âgées pour, finalement, verser ces taxes dans le puits sans fond d'un déficit que les exonérations de cotisations continuent de creuser. C'est exactement comme la vignette auto, dont les vieux n'ont jamais vu la couleur.

**Nicole BERNARD ■**

(1) Rappelons que c'est Alain Juppé qui a instauré, en 1996, les lois de financement de la Sécurité sociale, ouvrant la voie à la fiscalisation de la Sécurité sociale, fiscalisation totalement contraire à sa nature.

(2) Le lecteur qui voudrait avoir plus de détails peut écrire à *Informations ouvrières* qui s'efforcera de répondre.

(3) Il n'y a pas de cotisation salariale pour les allocations familiales.

(4) Il est dommage que la même Jacqueline Fraysse consacre la plus grande partie de cette intervention dans le débat général aux « points positifs que comporte ce PLFSS ».

## Une réduction sans précédent de 3,9 milliards d'euros

Le projet de loi « doit permettre de faire descendre le déficit du régime général et du fonds de solidarité vieillesse sous les 13 milliards d'euros » (Marisol Touraine, le 22 octobre). Soit une réduction, pour le régime général, de 3,9 milliards d'euros. C'est sans précédent.

Ces 3,9 milliards de résorption du déficit correspondent notamment à :

— 2,4 milliards d'économies sur les dépenses de santé avec, pour la deuxième année consécutive, une réduction drastique des budgets hospitaliers, l'expérimentation de la vente des médicaments à l'unité (par comprimés), la poursuite des économies sur les transports sanitaires, etc.

— 200 millions d'économies sur les prestations familiales avec, notamment, le gel des barèmes de l'allocation de logement pour les familles.

— 500 millions d'économies sur les caisses de Sécurité sociale par la réduction des effectifs, la suppression des accueils.

— 600 millions d'économies sur les retraites par le report de six mois de la revalorisation des retraites.

En dehors des patrons, tout le monde est donc mis à contribution : les malades, les personnels hospitaliers et les agents de la Sécurité sociale, les familles, les retraités, les salariés qui vont voir leurs impôts s'alourdir par la fiscalisation de la participation de l'employeur à la complémentaire santé.

## Une bombe : le recours à la TVA pour financer la Sécurité sociale

À côté de toutes les mesures d'économies qui doivent frapper les malades, les familles, les retraités, mesures qu'il est impossible d'énumérer dans le détail (2), le projet de loi de financement de la Sécurité sociale contient une bombe : le recours à la TVA pour financer la Sécurité sociale.

Rappelons-nous. Le 17 juillet 2012, le Parlement tout juste élu abroge la loi Sarkozy qui réduisait les cotisations familiales et « compensait la perte » pour la Sécurité sociale par une augmentation de la TVA.

Cette mesure nous a été présentée comme la preuve de la rupture avec Sarkozy. Le PS a distribué des tracts dans lesquels, avec la possibilité de partir à 60 ans pour certaines catégories, l'abrogation de la TVA sociale était mise en avant comme la preuve du changement.

Le ministre des Finances, Pierre Moscovici expliquait : « Si nous ne l'avions pas abrogée dans ce collectif budgétaire, elle (la TVA sociale) aurait constitué une ponction considérable sur le pouvoir d'achat des ménages. » C'est sûr. Elle aurait surtout élargi de manière emblématique la brèche de la fiscalisation de la Sécurité sociale.

SWISSPORT CARGO &gt; Aéroport de Roissy

## Les ouvriers en grève depuis quatre semaines dans l'unité de leurs syndicats

Les ouvriers de Swissport Cargo (entreprise sous-traitante d'Air France, à Roissy) sont en grève depuis quatre semaines, à l'appel de leurs syndicats FO, CGT et CFDT, avec, comme principale revendication, le passage à la convention collective du transport aérien. Le lundi 21 octobre, ils se sont rassemblés devant le siège du groupe, au milieu d'une forêt de drapeaux rouges avec les logos FO et CGT. Après présentation, les deux délégués ont accepté de parler pour *Informations ouvrières*.



Photo correspondant

**Yasid, délégué FO :** « Cela fait 26 jours que nous sommes en grève en intersyndicale, parce que la direction est totalement hermétique à la négociation. Nous travaillons en bonne entente avec les autres syndicats. »

**Pourquoi êtes-vous rassemblés aujourd'hui ?**

**Y. :** « Nous sommes devant le siège du groupe pour être reçus par le P-DG. L'essentiel pour nous est de relever de la convention collective des personnels au sol du transport aérien, et non d'une convention collective pour les routiers. Nos revendications concernent les primes, la sécurité, l'hygiène, les jours fériés, les jours pour enfants malades. »

Nous sommes 100 à Roissy et 200 sur toute la France (Lille, Lyon, Nice...). 80 % des ouvriers sont en grève. Le patron dit que nous relevons de la Sarl Cargo, que ce n'est pas le groupe Swissport, et il refuse de négocier. Mais pour remplacer les grévistes, il envoie des gens avec un badge Swissport ! L'inspecteur du travail a dit qu'il le faisait en toute illégalité. Nous avons le soutien des unions départementales et des unions locales.

Nous sommes venus exiger d'être reçus par le P-DG ; nous sommes confiants. » Il part alors chercher son camarade de la CGT qu'il relaie au micro.

**Hacène, délégué CGT :** « La direction nous prend pour des imbéciles et des menteurs. Ils nous parlent de primes "à caractère unique et libérateur". En fait, ils ont distribué arbitrairement une enveloppe, sans critères valables, un nouvel embauché la percevant mais pas celui qu'il assistait. S'ils avaient donné 50 euros à tous, ça aurait été un premier pas positif. Les toilettes ont été bouchées pendant un mois et demi, et maintenant, ils nous parlent de toilettes "vertes" dont le responsable serait le délégué FO ! »

Le délégué du CHSCT qui est ici n'a pas de badge ; il ne peut pas entrer dans les bâtiments pour remplir son mandat. Tout cela, c'est du "foutage de gueule". A l'unanimité, le comité d'entreprise a décidé d'aller en justice, au pénal, pas aux prud'hommes, pour délit d'entrave. »

A la suite du rassemblement, les délégués ont été reçus par la seule direction de Swissport Cargo sans la présence d'un membre de la direction du groupe Swissport (véritable décideur), comme le souhaitent les syndicats. A l'évidence, la direction ne cherchait nullement à négocier sur la base des revendications établies dans l'unité des trois syndicats et avec l'assemblée générale des grévistes, puisque, dès la sortie de la délégation, les cinq délégués FO, CGT et CFDT

étaient assignés devant le tribunal de grande instance de Bobigny pour « entrave à la liberté du travail » et « troubles à l'ordre public ».

Vendredi 25 octobre, devant le tribunal de grande instance de Bobigny, plusieurs dizaines de salariés étaient venus soutenir les délégués, avec les secrétaires généraux des unions départementales CGT (Val-d'Oise) et FO (Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise), les secrétaires des unions locales FO et CGT de Roissy, les secrétaires généraux des fédérations FO de l'équipement et des transports. Le tribunal a mis le jugement en délibéré jusqu'à ce mardi 29 octobre. ■

### DERNIÈRE MINUTE

#### La direction déboutée par le tribunal de grande instance

Un représentant de l'union locale Force ouvrière déclare : « Le tribunal de grande instance de Bobigny vient de rendre son jugement. La direction est déboutée de toutes ses demandes. La grève est donc légitime, y compris selon la justice. La direction doit ouvrir immédiatement des négociations pour satisfaire les revendications. » ■

## Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

30 nov. Paris

### "Il ne faut pas que les sections syndicales ne défendent plus les ouvriers et se mettent à défendre d'autres positions"

S., ouvrier de Swissport Cargo, a accepté de donner une interview à *Informations ouvrières*, le 25 octobre, à l'occasion du rassemblement devant le tribunal de Bobigny pour soutenir les cinq délégués assignés en justice par le patron qui refuse de négocier.

**Peux-tu expliquer pourquoi tu t'es inscrit pour participer à la conférence nationale pour l'unité et la résistance le 30 novembre prochain ?**

Je pense qu'il faut agir. J'ai répondu positivement à la proposition que m'a faite le camarade car je pense qu'il faut essayer d'éviter qu'on en arrive partout à ce qui se passe en Grèce et en Espagne.

**Vous avez réalisé l'unité dans votre grève. Beaucoup dans ce rassemblement ont à la fois les badges de la CGT et de FO sur leur gilet. Et vous avez obtenu le soutien des unions locales et des**

**unions départementales aussi bien FO que CGT...**

Oui parce que l'unité, c'est ce qui fait la force.

**J'avais déjà vu votre banderole intersyndicale dans le rassemblement contre le projet de loi retraites du gouvernement, place de la Concorde le 15 octobre...**

Oui, nous y étions. L'unité syndicale, c'est bien, mais elle n'existe pas partout au plan national. On se bat pour les ouvriers, mais le problème, c'est la politique.

Il ne faut pas que les sections syndicales s'impliquent dans la politique, se mettent à défendre d'autres positions et ne défendent plus les ouvriers. C'est ce qui m'a poussé à m'inscrire.

**La politique, ce sont des choix : accepter ou résister. La question ne se pose-t-elle pas partout en Europe ?**

Bien sûr. On est confrontés à la politique de l'Union européenne. ■

**INFORMATIONS OUVRIÈRES**  
TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES  
Envoyez vos tribunes, vos contributions, votre point de vue à notre journal !

CALAIS (Pas-de-Calais) &gt; Usine Calaire Chimie

## Consensus politique pour accepter les 111 licenciements qui frappent les salariés

Le 23 octobre, les salariés de l'entreprise Calaire Chimie, à Calais, sont venus en nombre devant la préfecture d'Arras pour soutenir leurs représentants syndicaux, reçus pour une table ronde par le préfet.

Correspondant

Participaient à la table ronde avec le préfet, un représentant de la Direccte (1), un du ministère, Bertrand Péricaud, conseiller régional PCF, Yann Capet, député PS de la circonscription, Jacky Héning, député européen (PCF), Natacha Bouchart, maire de Calais (UMP)... et seulement trois représentants syndicaux (CGT, CGT-FO, CGC), ce que les salariés massés devant la préfecture ont trouvé inadmissible.

### "C'EST LE GOUVERNEMENT QUI EST EN CAUSE"

Pendant l'attente, un syndicaliste de l'union locale Force ouvrière analyse le conflit :

« FO, rejointe par la CGT, a lancé l'appel à bloquer l'usine lundi matin. Le tribunal a tranché, mais il faut qu'on se batte d'abord contre les licenciements. Même avec une prime, vous allez tenir un an, deux ans, et après ? C'est le chômage, il n'y a plus d'emplois à Calais ou ailleurs ! On ne peut pas accepter que ce gouvernement, qui vient d'en-

caisser 192 millions d'euros de plus-value en vendant ses parts dans Tessenlerlo, laisse licencier les salariés. Le maire de Calais : « Nous avons demandé que les moyens du PSE soient abondés, mais on n'a pas eu de réponse des représentants du gouvernement... »

« SI JE COMPRENDS BIEN, ON ACCEPTE TOUS LES LICENCIEMENTS ? »  
Le député Capet : « La priorité absolue, c'est de faire en sorte que vous ayez une visibilité, que pour la totalité des salariés, on soit en capacité d'apporter une réponse rapide et concrète. Rapide parce que le 14 novembre, on sera au pied du mur... C'est pour cette raison que j'ai proposé à l'ensemble des élus de participer à une démarche commune pour faire en sorte qu'ils puissent avoir un accompagnement exceptionnel. La solution de reprise n'est envisageable que si vous êtes en capacité de savoir où vous allez. Nous ferons en sorte que vous puissiez être suivis par l'Etat. Il n'y a que le gouvernement qui puisse venir en aide aux salariés en obligeant les actionnaires à augmenter le PSE. »

Exprimant l'indignation de tous ses collègues, un salarié s'exclame : « Si je comprends bien, on accepte tous les licenciements, tout le monde est d'accord pour les accepter ? »

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

« FO, rejointe par la CGT, a lancé l'appel à bloquer l'usine lundi matin. Le tribunal a tranché, mais il faut qu'on se batte d'abord contre les licenciements. Même avec une prime, vous allez tenir un an, deux ans, et après ? C'est le chômage, il n'y a plus d'emplois à Calais ou ailleurs ! On ne peut pas accepter que ce gouvernement, qui vient d'en-

caisser 192 millions d'euros de plus-value en vendant ses parts dans Tessenlerlo, laisse licencier les salariés. Le maire de Calais : « Nous avons demandé que les moyens du PSE soient abondés, mais on n'a pas eu de réponse des représentants du gouvernement... »

« SI JE COMPRENDS BIEN, ON ACCEPTE TOUS LES LICENCIEMENTS ? »  
Le député Capet : « La priorité absolue, c'est de faire en sorte que vous ayez une visibilité, que pour la totalité des salariés, on soit en capacité d'apporter une réponse rapide et concrète. Rapide parce que le 14 novembre, on sera au pied du mur... C'est pour cette raison que j'ai proposé à l'ensemble des élus de participer à une démarche commune pour faire en sorte qu'ils puissent avoir un accompagnement exceptionnel. La solution de reprise n'est envisageable que si vous êtes en capacité de savoir où vous allez. Nous ferons en sorte que vous puissiez être suivis par l'Etat. Il n'y a que le gouvernement qui puisse venir en aide aux salariés en obligeant les actionnaires à augmenter le PSE. »

Exprimant l'indignation de tous ses collègues, un salarié s'exclame : « Si je comprends bien, on accepte tous les licenciements, tout le monde est d'accord pour les accepter ? »

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

« FO, rejointe par la CGT, a lancé l'appel à bloquer l'usine lundi matin. Le tribunal a tranché, mais il faut qu'on se batte d'abord contre les licenciements. Même avec une prime, vous allez tenir un an, deux ans, et après ? C'est le chômage, il n'y a plus d'emplois à Calais ou ailleurs ! On ne peut pas accepter que ce gouvernement, qui vient d'en-

caisser 192 millions d'euros de plus-value en vendant ses parts dans Tessenlerlo, laisse licencier les salariés. Le maire de Calais : « Nous avons demandé que les moyens du PSE soient abondés, mais on n'a pas eu de réponse des représentants du gouvernement... »



Photo DR

### REPÈRES

Appartenant au groupe Tessenlerlo depuis 1992, Calaire avait été revendue au groupe allemand ICIG en décembre 2012, ce dernier décidant d'en déposer le bilan en mai 2013. L'Etat détenait 26 % des actions au travers de la Société nationale des poudres et explosifs, avant que ces actions n'aient été revendues en juillet 2013 pour 192 millions d'euros. Calaire avait déjà licencié 49 salariés en 2011. Le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer vient de désigner un repreneur, le groupe Axentys. Mais Axentys ne reprendrait que 80 salariés sur les 191 (soit 111 licenciements !), et cela, à condition qu'ils abandonnent nombre d'acquis. Le passage en 3 x 8 des salariés repris, au lieu des 5 x 8, ferait baisser les salaires de 300 à 400 euros et aggraverait les conditions de travail. ■

## Education nationale

## Grève le 14 novembre pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret

## Rejet et consternation

Le 14 novembre prochain, les enseignants du primaire et les agents des collectivités territoriales sont appelés à la grève pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Peillon. Au plan national, le SNUipp-FSU ne s'est pas joint à l'appel. Et cela, contre la volonté de nombreuses sections départementales de ce syndicat qui réclament depuis des semaines « un mouvement national d'ampleur » et même « un appel à la grève dans la continuité du 12 février dernier ».

Dans l'Oise, avant la réunion de l'intersyndicale nationale, dix-sept écoles sur trente-trois du bassin creillois, soutenues par une mobilisation massive des parents d'élèves, avaient répondu à la motion d'une école à l'initiative de militants du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU exigeant la suspension immédiate de la réforme et appelant à la grève le 13 novembre. Un communiqué commun des sections départementales du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU appuyait cette initiative.

Le SNUDI-FO s'est alors adressé à la section du SNUipp-FSU pour que l'appel à la grève rejoigne le 14 novembre. La volonté d'unité pour l'abandon de la réforme est telle que de nombreux militants du SNUipp-FSU sont en effet consternés par le fait qu'au plan national, leur syndicat n'appelle pas à la grève le 14 novembre.

Car, que signifie le refus de la direction de ce syndicat d'y appeler, sinon sa volonté d'aider le ministre Peillon à sauver sa réforme au moment où celle-ci est mise à mal de toutes parts ?

Le rejet grandit également parmi les élus qui, nombreux, refusent « la rupture de l'égalité des chances », rupture inscrite dans le projet éducatif territorial, mettant en cause « l'enseignement primaire public, laïque et gratuit ».

N'est-ce pas la raison pour laquelle, à l'approche de la grève du 14 novembre, le ministre Vincent Peillon a recommandé, lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 23 octobre, à « toutes les collectivités de mener une concertation entre le maire, les associations et les enseignants », et de « ne pas trop charger » les activités périscolaires ? Il a ajouté : « Il faut parler avec les enseignants, écouter leur point de vue sur, par exemple, les pauses méridiennes, sur le type d'activités. » Il a évoqué des ajustements...

Les enseignants et les agents communaux unis avec leurs sections syndicales n'en veulent pas.

Le 14 novembre, ils diront avec force : suspension immédiate de la réforme, abrogation du décret !

Laurence Fayard

## INFORMATIONS SYNDICALES

Extraits de l'appel des organisations syndicales et fédérations des services publics CGT, CGT Educ'action, FNEC FP FO, SPS FO, SUD Education, SUD Collectivités territoriales, FAEN

## "Le ministre doit retirer son décret"

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés (...). C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui l'ont soutenu, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret. Les organisations syndicales, fédération des services publics CGT, CGT Educ'action, FNEC FP FO, fédération SPS FO, SUD Education, fédération SUD Collectivités territoriales, la FAEN, réunies en interfédérale le 22 octobre 2013, appellent l'ensemble des personnels du premier degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants

artistiques territoriaux et Atsem, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. L'intersyndicale nationale apporte son soutien aux mouvements locaux déjà prévus les 12 et 13 novembre 2013. Nos organisations appellent leurs instances locales et départementales à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour débattre de la construction de la grève du 14 novembre et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme.

Le 24 octobre 2013 »

Motion du XXVI<sup>e</sup> Congrès de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT contre la réforme des rythmes scolaires imposée par Vincent Peillon (extraits)

## "Soutien aux personnels des écoles et aux territoriaux en lutte"

Le congrès national de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, réuni à Guidel du 14 au 18 octobre, apporte son soutien aux personnels des écoles et aux personnels territoriaux en lutte contre la réforme des rythmes scolaires imposée par Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale. Cette réforme ne résout pas le problème de la fatigue des enfants. Elle dégrade les conditions de travail de tous les personnels. Elle aggrave la décentralisation dans l'école en faisant glisser les missions d'enseignement de l'Édu-

cation nationale vers les communes (...).

Le congrès de l'UGFF se prononce pour l'abrogation du décret qui régit cette réforme et exige l'ouverture de négociations pour une autre réforme qui doit être le résultat d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de l'école, et qui doit garantir la réelle gratuité de l'école, l'équité entre les territoires et les usagers.

Le congrès réaffirme aussi son soutien aux manifestations lycéennes qui ont lieu pour exiger le retour de leurs camarades expulsés. »

## Paris

Appel des syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CNT-STE, CGT Educ'action et FO Ville de Paris

## "Arrêt du dispositif actuel"

La rentrée scolaire à Paris est marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Malgré la mobilisation historique de l'ensemble de la communauté éducative, la Ville de Paris a voulu passer en force, avec le soutien de l'académie, pour une mise en œuvre précipitée dès la rentrée 2013 de cette réforme que nous rejetons. Les conséquences de cette réforme s'appuyant sur le projet éducatif territorial et de cette précipitation ont des impacts dévastateurs sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves, ainsi que sur les statuts des personnels enseignants et municipaux.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CNT-STE, CGT Educ'action et FO Ville de Paris exigent que cela cesse ! Ils exigent donc l'arrêt du dispositif actuel et continuent d'exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.

Après le succès du rassemblement du 14 octobre réunissant plus de 1 000 participants (enseignants, parents, personnels de la Ville de Paris), le rectorat et la mairie restent sourds aux revendications des personnels.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CNT-STE, CGT Educ'action et FO Ville de Paris appellent donc les enseignants et les agents de la Ville à être en grève le jeudi 14 novembre. »

## Venoy (Yonne)

Délibération du conseil municipal contre l'application du décret

## "L'application des rythmes scolaires n'est pas une compétence communale"

Le conseil municipal, réuni jeudi soir (24 octobre — NDLR) en mairie, a discuté longuement de la mise en place pour la rentrée 2014 de la réforme des rythmes scolaires.

Une réunion a eu lieu avec les enseignants.

Un questionnaire a été distribué aux familles en vue du prochain conseil d'école, le 14 novembre.

Pour le maire, Philippe Maillet, « l'application des rythmes scolaires, ce n'est pas une compétence communale ».

À l'issue d'un long débat, le conseil a décidé de voter une délibération contre l'application de ce décret, dans laquelle sont notés divers points de désaccord.

Principaux points de désaccord :

« L'intérêt pour l'enfant n'est pas

prouvé (...). Ce décret n'est pas dans le champ de compétences des communes (...). La commune n'a pas les moyens (...); la responsabilité énorme des élus (...); (cela) implique une réorganisation du travail du personnel communal (...). Il appartient à l'Etat, par le biais de l'Éducation nationale, d'assumer ses décisions. » Cette délibération a été adoptée par 14 voix pour, 2 voix contre et une abstention. ■



Photo AFP

## Creuse

## La fronde des maires du département contre la réforme

La réforme n'est pas encore entrée en vigueur, mais des élus de la Creuse, toutes tendances politiques confondues, s'y opposent pour la rentrée de septembre 2014. Les maires savent qu'ils auront du mal à recruter du personnel encadrant qualifié pour les activités périscolaires.

À Saint-Frion (moins de 300 habitants, à l'est de la Creuse), le maire et son adjoint ont tourné ça dans tous les sens : coût du transport, manque de structures et de personnels qualifiés : la réforme, en septembre 2014, ils ne pourront pas l'appliquer.

Le maire, Jean Boulanger : « Si on passe à quatre jours et demi, il faut des gens pour le périscolaire et on n'en aura pas ! » A Magnat-l'Etrange, à une heure de Guéret, même combat :

élus, parents et enseignants y sont opposés. Dans cette commune ancrée à gauche, le coût de la réforme est estimé à 10 000 euros, une somme qui met en péril le budget communal.

Lucien Mestat, maire : « Nous n'avons pas les moyens, ni les moyens humains, ni les structures, ni les bâtiments, ni tout ce qui va avec (...). Ce que nous espérons, c'est que ces arguments de sagesse remonteront jusqu'au ministère de l'Éducation nationale et que les responsables (...) nous accorderont des dérogations. »

Vingt-six maires creusois avaient déjà signé une motion contre la réforme le 3 octobre. »

(Reportage BFMTV, extraits.) Lors du congrès de l'Association des maires et adjoints de la Creuse (Amac), le 12 octobre, ils étaient soixante-sept à soutenir cette motion. ■

## Pas-de-Calais &gt; Lu dans La Voix du Nord

## Rythmes scolaires : le "coup de sang" du maire "Une rupture de l'égalité des chances"

Emboitant le pas des parents d'élèves de Desvres qui ont manifesté contre la réforme des rythmes scolaires, David Flahaut a fait ses comptes en tant que maire d'une petite commune rurale.

« Sur les trois sites de l'école, dont deux sont sur Vieil-Moutier et La Calique, c'est la somme de vingt-trois mille euros pour quatre-vingt-dix enfants que va coûter cette réforme, soit onze mille cinq cents euros pour la commune de Senlecques. Avec 52 000 euros de ren-

trées fiscales par an, je ne souhaite pas créer un impôt Peillon pour remplacer cette primette donnée en 2014 par l'Etat (...).

Outre les réorganisations à prévoir, il faut compter aussi sur les alourdissements de charges comme les travaux d'aménagement, l'achat de matériel, le recrutement des douze animateurs vacataires.

(...) Cela crée une rupture de l'égalité des chances et remet presque en cause les lois Jules Ferry rendant l'enseignement primaire public, laïque et gratuit. » ■

## Inspection du travail

# Contre la réforme Sapin, 500 agents manifestent au ministère à l'appel de leurs syndicats

### Correspondant

**Le 22 octobre, à l'appel des syndicats CGT, FO, SNU-FSU, SUD, près de 500 agents des services du ministère du Travail ont manifesté en direction du ministère, à l'occasion de la tenue d'un comité technique ministériel (CTM) devant adopter une nouvelle étape de la réforme Sapin de l'inspection du travail.**

Début 2013, le ministre du Travail, Michel Sapin, a placé en extinction le corps des contrôleurs du travail, successeurs des inspecteurs-adjoints créés dans la foulée de la grève générale de mai-juin 1936. Trois mille quatre cents agents sont touchés, dont 1 600 en section d'inspection du travail. Est annoncée une transformation sur dix ans des postes de contrôleurs du travail en section en poste d'inspecteurs, avec l'ouverture aux postes d'inspecteurs du travail pour seulement 540 contrôleurs sur trois ans, soit 16 % du total des agents.

Le ministre en a profité pour mettre en chantier une profonde restructuration de l'inspection du travail. Il n'y aurait dans dix ans que des inspecteurs en section (combien ?). L'architecture actuelle de l'inspection du travail est littéralement pulvérisée. En lieu et place de la section d'inspection du travail (sur un territoire géographique donné) avec, à sa tête, un inspecteur assisté de deux contrôleurs et d'une ou deux secrétaires, Sapin met en place des unités de contrôle de huit à douze agents avec, à leur tête, un responsable dédié uniquement au management.

### L'enjeu : le statut

Quel est l'enjeu ? Le statut. La jurisprudence administrative et la convention internationale n° 81 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont accordé aux inspecteurs du travail (et par suite, aux contrôleurs du travail) des garanties d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique (des préfets, par exemple, mais pas seulement) et du droit commun, totalement exorbitantes : droit d'entrée de nuit comme de jour dans tous les établissements occupant des salariés. Leurs missions : contrôle du Code du travail et des conventions collectives. En étant à la tête de la section d'inspection, l'inspecteur du travail se trouve être un chef de service qui peut ne pas obéir aux instructions de son ministre. Les contrôleurs qui l'assistent sont dans la même position.

Cette position a toujours supporté les gouvernements. Mais pour M. Sapin, avec la loi transposant l'ANI (l'accord CFDT-Medef sur la facilitation des licenciements), il était impératif d'en finir avec cette situation.

Désormais, le responsable de la nouvelle unité de contrôle sera exclusivement en position de pur management, donc aux ordres du ministre. S'y ajoutent la liquidation du corps des contrôleurs (et ceux qui restent seront rattachés non plus à l'inspecteur mais au nouveau manager, de même que les secrétaires), le déclassement des inspecteurs et, pour achever cette démolition, la constitution d'équipes régionales pour certains



Photo AFP

risques et certains secteurs, et un groupe de contrôle national chargé de suivre les grandes entreprises. Le ministre a présenté sa réforme comme une réponse aux attentes des agents et il a intitulé son programme : « Ministère fort ».

### Les agents se sont dressés avec leurs syndicats contre la réforme

Patiemment, dans des dizaines de réunions syndicales, d'assemblées générales, les agents ont démêlé le vrai du faux et se sont dressés avec leurs syndicats contre la réforme. Au cours des deux premiers votes qui ont eu lieu sur ces mesures, le ministre s'est vu opposer les votes négatifs des syndicats CGT, FO, SNU-FSU, SUD. A la veille d'une première grève, le 18 février 2013, le ministre les a accusés de faire le jeu de l'UMP. Il a été relayé par la CFDT et l'UNSA qui, bien que soutenant la réforme, se sont abstenus lors des consultations face au rejet massif exprimé par les personnels.

Depuis le début du mois de septembre, il ne se passe presque pas un jour sans que, dans tel département ou telle région, les agents se rassemblent par dizaines, voire par centaines, et que des réunions entre agents et syndicats se tiennent pour demander le retrait de la réforme dans l'écrasante majorité des départements et des régions. Le ministre joue son va-tout, réunissant les directeurs à l'institut de formation, le 8 octobre, dans la banlieue de Lyon. Et, alors que 250 à 300 agents manifestent à l'extérieur, il évoque le danger de l'extrême droite pour justifier sa réforme et annonce d'un ton martial : « Le char de l'Etat ne s'arrêtera pas. »

Cela au milieu d'un déploiement policier impressionnant, qu'il laissera en place pendant une heure après son départ afin de placer sa propre hiérarchie, qui renâcle face à l'opposition et à la colère des personnels, en état de siège.

Et pour cause. Outre la désorganisation complète, le ministre vient d'annoncer que, sur ses instructions, les décisions administratives sur les « plans sociaux » ne seront plus du ressort des départements mais des directeurs régionaux. Les recours des

représentants du personnel ou des syndicats contre les manquements dans les consultations ou mesures d'accompagnement seront traités à ce niveau également, et en cinq jours, et, à défaut de réponse, seront réputés rejetés.

Les décisions concernant le licenciement des délégués, qui restent du ressort des inspecteurs du travail, devront être « cohérentes » avec les décisions des directeurs régionaux prises sur instruction du ministre. Ainsi, si le ministre dit « oui », l'inspecteur du travail devrait dire « oui » aussi. Rappelons Molex, cette entreprise de la région toulousaine délocalisée en Chine. L'inspection du travail avait refusé les licenciements des vingt-quatre délégués. En deux jours, le ministre d'alors, Eric Woerth, avait cassé la décision et autorisé le licenciement. Mais il y a quelques semaines, la cour administrative d'appel de Toulouse a, de fait, confirmé la décision de l'inspection et cassé celle du ministre.

Le 22 octobre, le jour même où des centaines d'agents manifestaient à Paris, dans des départements éloignés se tenaient des rassemblements et, avant et depuis, de multiples réunions, à tous les niveaux.

### Les personnels avec leurs syndicats cherchent les voies et les moyens pour faire prévaloir leurs revendications

Les personnels avec leurs syndicats cherchent les voies et les moyens pour faire prévaloir leurs revendications contre le ministre et ses multiples provocations. Celui-ci s'est en effet offert une tribune sur Rue89, le 23 octobre, pour stigmatiser « le corporatisme », « l'individualisme » ; tribune qu'il ose conclure (lui, le ministre de l'ANI et de la multiplication des « plans sociaux ») ainsi : « Vive l'inspection du travail. » En 1906, René Viviani, socialiste modéré, premier ministre du ministère du Travail qui venait d'être créé, déclarait que ce ministère devait être la « maison du travailleur ». M. Sapin entend en faire le ministère des entreprises.

Cela signifie aller à l'encontre des agents. Mais ceux-ci ne sont pas prêts à se laisser faire, comme ils le montrent tous les jours avec leurs syndicats. ■

### Metz Métropole

## Doublement du tarif des transports scolaires : de la colère à la manifestation

### Correspondant

Le 14 octobre dernier, une centaine de parents venus de quatorze communes, membres de Metz Métropole s'étaient rassemblés devant le conseil de communauté.

Ils se sont regroupés derrière une grande banderole exigeant : « Retour aux anciens tarifs ». En effet, depuis que la compétence « transport scolaire » a été transférée du conseil général de la Moselle à Metz Métropole, les tarifs sont passés de 80 euros à 165 euros !

Pour le maire PS, président de la commission transports, qui n'a pas voulu rencontrer les manifestants et est sorti par une porte dérobée, « ce n'est pas cher » et c'est « une mesure juste, car il y a un quotient familial ». Le problème est que pour pouvoir bénéficier d'un tarif inférieur à l'an passé, un couple avec un enfant doit gagner en dessous du Smic !

Chaque délégué communautaire passant devant les manifestants reçoit une lettre lui demandant de « soutenir la revendication » et de « proposer qu'il y ait un nouveau vote annulant la délibération en date de juin 2013 ».

Des maires ont déjà répondu favorablement à cette requête, ils sont présents aux côtés des parents. Ils

refusent que leur soit imposée une mesure qui ne correspond pas aux intérêts de la population.

### «Nouvelle réunion le 6 novembre à Rozérieulles»

Pourquoi Metz Métropole a-t-elle augmenté les tarifs de plus de 100 % ? Un élu répond : « Il s'agit de l'application de la convention signée entre Metz Métropole et Keolis (société privée de transport) qui impose d'atteindre un certain chiffre d'affaires. D'où l'augmentation des tarifs transport en général, et des transports scolaires en particulier. » On constate que le cadre de Metz Métropole permet à des multinationales comme Keolis d'imposer leurs conditions, contre la population.

Un autre maire a ajouté : « En étant intégrée de force à Metz Métropole, la population ne retrouve en aucun cas le même niveau de service que lorsque celui-ci était fourni par un syndicat intercommunal. L'adhésion à Metz Métropole est une régression. »

Après cette première manifestation, les parents d'élèves, avec les maires, n'ont pas l'intention d'en rester là. Ils se réuniront à nouveau le 6 novembre à Rozérieulles pour décider des suites de l'action. ■

### Val d'Aran (Haute-Garonne)

Après l'inondation des communes, le 18 juin dernier

## «Monsieur Hollande, où êtes-vous ?»

(pancarte installée sur une caravane « sauvée des eaux »)



Photo DR

### Correspondant

Le 19 juin 2013, le président Hollande, en « souliers vernis » (parole de sinistré), venait reconforter la population de Saint-Béat, pataugeant dans la boue de la Garonne qui venait de dévaster le village.

Après des communes d'Espagne, celles de France — Fos, Arlos, Saint-Béat, Cierp — avaient été submergées le 18 juin par une énorme vague inondant et ravageant maisons et champs de la vallée.

Ce 22 octobre, sur la commune de Saint-Béat, se rassemblaient élus et population pour signifier que, quatre mois après le sinistre, le secours promis n'était toujours pas là.

L'adjoint au maire de Fos : « Il y a eu des promesses, ça oui, il y en a eu... Mais depuis, rien ! Les dégâts sont considérables. Ma commune est juste à la sortie d'un goulot d'étranglement. Nous avons pris la vague de plein fouet. Les rez-de-chaussée sont inhabitables. L'aide promise n'est pas là. Et les indemnités des assurés privés entraînent également.

Regardez les commerces de Saint-Béat : ils sont dans le même état qu'après l'inondation. Et puis, il y a deux poids, deux mesures.

A Lourdes, tout est refait. Il y a eu suffisamment de subventions pour remettre les lieux en état ! Ici, au contraire, un arrêté préfectoral ferme les trois campings (deux à Saint-Béat, un à Fos), sans solution de réouverture. Le tourisme est mort ! Le manque à gagner, à Fos, avec la disparition du camping municipal sera de 46 000 euros ! »

Le maire de Saint-Béat : « Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'aide n'est pas à la hauteur des attentes. Il faudrait commencer par une intervention massive pour remettre en état le lit de la rivière. On a bien dégagé quelques troncs d'arbres, mais c'est tout. Et puis, il ne faut pas oublier les gens. Quatre mois après la catastrophe, certaines familles se retrouvent encore sans chauffage. »

Le préfet, recevant les doléances des élus et de la population, a déclaré : « Aidez-vous vous-mêmes, nous vous accompagnerons. » Sans commentaire ! ■

Au lendemain du dénouement provisoire de la crise dite du "shutdown" aux Etats-Unis

## Trois questions à Alan Benjamin, responsable de *Socialist Organizer*



Photo DR

Lors d'une conférence organisée par le courant communiste internationaliste du POI, section française de la IV<sup>e</sup> Internationale, Alan Benjamin, responsable de *Socialist Organizer*, a répondu à une série de questions que se posent militants et travailleurs à propos des Etats-Unis, au lendemain du « dénouement » provisoire du « shutdown ».

Alan Benjamin a d'abord rappelé les événements des derniers jours :

« Le 1<sup>er</sup> octobre, plus de 800 000 fonctionnaires de l'Etat fédéral ont été mis en chômage technique — c'est ce qu'on appelle un "shutdown" — à la suite du refus des républicains de voter le budget, entraînant la fermeture de toute une série de services de l'Etat considérés comme "non essentiels". Des hôpitaux, des centres de santé ont été fermés...

C'est une nouvelle manifestation de la crise politique profonde que traverse le pays.

Après deux semaines de "shutdown", en dépit de l'insistance de l'aile droite du Parti républicain qu'on appelle le "Tea Party", la décision a été prise par les dirigeants républicains de sceller un accord avec Obama, parce que le 18 octobre, le Congrès devait relever le plafond de la dette des Etats-Unis pour qu'ils puissent continuer à payer le service de leur dette. Toutes les banques, les marchés internationaux, comme le "G 8 spécial"... ont dit : "Ça suffit." »

Alan Benjamin revient sur la racine de cette crise.

**Les Etats-Unis traversent actuellement une crise politique très profonde. Récemment, on a vu l'incapacité d'Obama à décider une intervention directe en Syrie. On l'a vu aussi sur cette question du « shutdown ». Quelles en sont les causes ?**

Quelles en sont les causes ?

Je voudrais d'emblée souligner qu'aux Etats-Unis mêmes, le facteur principal de cette crise est le mouvement profond de la classe ouvrière pour défendre à tout prix ses acquis, résistance qui s'est répercutée y compris dans le congrès de la centrale syndicale AFL-CIO.

Cette résistance s'est exprimée dans la grève des enseignants de Chicago. En pleine campagne d'Obama pour sa réélection, Richard Trumka, le président de l'AFL-CIO, a demandé aux syndicats de ne rien faire qui gênerait la réélection d'Obama. Les enseignants ont dit : non, il y a nos revendications, qui sont celles de toute la classe ouvrière puisqu'il s'agit de la défense de l'emploi.



Dans les rues de Chicago, manifestation des enseignants.

Photo DR

La municipalité de Chicago voulait licencier 7 000 à 8 000 instituteurs, réduire les salaires, démanteler la convention collective et fermer 54 écoles publiques. A l'échelle nationale, il y a eu une tentative visant à empêcher le syndicat des enseignants de Chicago de négocier en tant que tel. Mais les enseignants ont dit : non, nous avons notre syndicat, nous allons négocier nous-mêmes. Il y a eu des assemblées tous les jours. Il y a eu d'autres tentatives pour empêcher la grève.

La majorité démocrate à l'assemblée d'Etat de l'Illinois a voté une loi imposant que 90 % du corps enseignant (et pas seulement ceux qui étaient en assemblée générale) votent la grève pour que la grève soit possible. Il y a eu 98 % de voix pour la grève.

Les enseignants ne s'opposaient pas à un maire parmi d'autres, mais à Rahm Emanuel, l'un des principaux conseillers d'Obama, et à la politique de privatisation de l'éduca-

tion qu'Obama poursuit en allant encore plus loin que Bush.

Les enseignants ont fait grève massivement, ils ont organisé des actions communes avec les parents et les élèves.

La grève a duré dix jours, et le gouvernement a décidé de céder, parce que la situation risquait de faire tache d'huile dans d'autres secteurs. Les enseignants ont remporté une victoire.

Evidemment, les attaques vont recommencer après les élections. Mais la mobilisation contre les fermetures d'écoles se poursuit.

**C'est dans ce contexte que s'est donc tenu le congrès de l'AFL-CIO. Comment cette situation s'y est-elle reflétée ?**

Le congrès s'est tenu du 7 au 11 septembre. La résistance de la classe ouvrière, malgré toutes les précautions, s'y est affirmée. La direction confédérale avait préalablement eu des rencontres avec Obama, à qui elle avait donné des garanties : on ne discuterait pas de la question de la santé, ni de la Syrie (c'était au moment où Obama disait que, sans réponse, il y aurait intervention le lundi suivant), ni de la loi sur l'éducation, bref d'aucune question fondamentale.

La marque du succès, pour le premier mandat d'Obama, c'était, nous disait-on, l'Obamacare (réforme du système de santé — NDRL). Pour le deuxième mandat, ce devait être une loi sur l'immigration.

Il y a aux Etats-Unis 11 millions de migrants sans papiers. On donnerait des papiers à certains, à 1,2 million de personnes environ, qui les obtiendraient au terme d'une course d'obstacles pouvant durer treize ans. En échange, on dépenaliserait 50 milliards supplémentaires pour militariser et fermer les frontières. Chaque nouveau migrant clandestin serait immédiatement renvoyé chez lui. Tout employeur qui emploierait un travailleur clandestin paierait une amende. Et les pôles pour l'emploi seraient placés sous contrôle militaire.

La direction de l'AFL-CIO a accepté ce plan. Mais à la base, dans les syndicats, on a dit : « On n'accepte pas cela. Nous sommes une seule classe ouvrière. Il faut s'en tenir aux décisions de notre congrès de 1999 : "Légalisation de tous, droits égaux pour tous". » Certes, la question n'a pas été réglée lors de ce congrès, mais la bataille a été engagée.

Mais surtout, on peut dire que le congrès a connu une véritable insurrection lorsque ses 1 500 délégués, et même des présidents de syndicats, ont voulu poser la question du

plan de santé d'Obama. Alors, Trumka a fait couper le micro et déclaré qu'on n'en discuterait pas. Les délégués ont refusé, affirmant que ce congrès était leur congrès. Au départ, beaucoup ne voyaient pas clairement ce que seraient les effets de l'Obamacare, qui exige que tout citoyen paye sa propre assurance maladie sous peine d'une amende importante. En fait, au nom de l'aide aux plus démunis, une taxe supplémentaire a été imposée sur les plans d'assurance les plus chers et les mieux remboursés pour les lunettes, pour les dents, etc.

L'Obamacare prévoit que tous ces plans soient remis sur le marché et dévalorisés en 2014, en 2016... Les travailleurs devront alors payer des milliers et des milliers de dollars pour une opération chirurgicale ou l'achat de médicaments.

En fait, il s'agissait de remettre en cause les plans de santé collectifs négociés dans les conventions collectives par les syndicats. L'Obamacare est une déclaration de guerre contre les syndicats qui, pendant des années, ont négocié des augmentations de salaire très réduites en contrepartie d'améliorations des plans de santé. Cette question a été au centre de toute la lutte de classe dans la dernière période.

Il y a donc eu une insurrection dans le congrès. Certains délégués ont même dit : « Trumka, tu nous as trahis. Tu nous as menti. Tu es responsable de cette situation. » Rappelons que lors du précédent congrès de l'AFL-CIO, en 2009, une résolution se prononçant pour le système dit du « Single Payer », c'est-à-dire pour un système de protection de la santé fondé sur le salaire différé, avait été votée.

L'exécutif national de l'AFL-CIO, qui normalement ne se réunit pas durant le congrès puisqu'il se dissout à son ouverture, a dû se réunir jusqu'à trois heures du matin. Le lendemain, la direction a réaffirmé que l'objectif du syndicat restait le « Single Payer », tout en assurant Obama de son soutien sur la question de l'Obamacare, mais en l'assortissant de conditions, notamment l'abandon de la taxe sur les plans d'assurance. Obama a répondu immédiatement : « Pas question ! » Mais aujourd'hui, 44 fédérations d'Etat de l'AFL-CIO ont pris position en tant que telles pour le « Single Payer » et ont décidé de mobiliser pour imposer ce système.

A mon avis, c'est sur la question de la santé que la lutte pour l'indépendance du mouvement syndical ira le plus loin et posera la question de la rupture avec Obama et toute sa politique.

Par ailleurs, la direction de la confédération voulait à tout prix ouvrir

Washington, DC – 16 octobre : le dirigeant du Parti démocrate, le sénateur Harry Reid s'adressant à la presse après avoir fait passer la loi de compromis entre les démocrates et les républicains mettant fin au « shutdown » et repoussant au 16 octobre la discussion sur la dette américaine. A ses côtés, le sénateur démocrate de New York, Charles Schumer.

Photo AFP



Photo DR

le syndicat à la société civile, et non seulement collaborer avec des ONG, mais faire en sorte que les ONG adhèrent au syndicat, payent des cotisations et aient des représentants à tous les niveaux de direction du syndicat. Il y avait parmi elles l'organisation écologiste « Sierra Club » — dont l'essentiel du financement est fourni par de grandes multinationales — qui devait avoir deux sièges au comité exécutif national.

Il y a eu une bagarre interne dans le comité exécutif national, et la question était censée être réglée avant le congrès. On a dit aux délégués que c'était un « congrès d'ouverture », que « l'ancien syndicalisme traditionnel » ne marchait plus, qu'il fallait « trouver des alliés », « s'ouvrir à la société », trouver un autre moyen de se battre... Le rejet de cette proposition est venu de tous les secteurs lors du comité exécutif national du 8 au 10 août. La résolution a indiqué qu'il fallait maintenir la « collaboration » avec toutes les organisations, dans « un front unique contre les coupes », mais pas intégrer d'ONG.

**Et sur la question de l'intervention militaire en Syrie, comment les choses se sont-elles passées ?**

Parmi les invités au congrès, il y avait un pasteur noir qui a participé aux marches de Martin Luther King. Il est intervenu contre la guerre. Il a dit : « Martin Luther King nous a expliqué que le plus grand pourvoyeur de guerre dans le monde, c'était notre gouvernement. Aujourd'hui, on nous demande d'aller en Syrie. Qui va aller mourir en Syrie, sinon les gens comme moi, les Noirs, vous qui êtes ici, les travailleurs, les ouvriers ? »

Tout le monde s'est levé et a applaudi à tout rompre.

La réaction des délégués équivalait à un vote, car elle montrait où se situait le mouvement syndical face à la menace de guerre.

## Italie

## A propos de l'appel des trois confédérations syndicales à une "grève générale" de quatre heures

Après la présentation de la loi de stabilité financière par le gouvernement d'Enrico Letta, les trois confédérations syndicales (CGIL, CISL et UIL [1]) ont convoqué, pour le mois de novembre, une grève « générale » de quatre heures.

Une question est posée : alors que ces confédérations ont offert leurs services, il y a quelques semaines, pour sauver le même gouvernement, s'agit-il aujourd'hui d'un revirement ?



Manifestation des ouvriers métallurgistes italiens, le 18 mai 2013, sur la Piazza San Giovanni, à Rome.

Lorenzo Varaldo

Rappelons que ces confédérations ont signé deux pactes avec le gouvernement et les patrons, pactes dont l'objectif est de remettre en cause les droits des travailleurs et l'existence même de syndicats indépendants. Puis les syndicats ont proposé à Letta un programme commun avec la Confindustria (syndicat patronal) qui vise à aider à appliquer les directives de l'Union européenne.

Aujourd'hui, la loi de stabilité financière augmente les tarifs des services publics, prévoit une nouvelle taxe sur ces services, supprime 1,5 milliard d'euros dans le budget de la santé et 2 milliards d'euros dans celui de l'administration publique, crée de nouvelles taxes au niveau régional et municipal, etc.

Pour résumer, les travailleurs vont encore payer alors que les spéculateurs et les capitalistes vont bénéficier de nouvelles exonérations. Confrontés à la réaction des travailleurs, des délégués, des militants et des cadres, les dirigeants syndicaux ont décidé de convoquer la grève. Mais sur quelle orientation ?

Susanna Camusso, secrétaire générale de la CGIL, a déclaré : « Nous voulons changer la loi, tout en respectant le résultat final. » Le « résultat final » ? Mais c'est exactement la mise en œuvre des directives et des critères de Maastricht et du TSCG ! Le « respect du résultat final » n'est-il pas à l'origine de la situation désastreuse du pays ? La même Susanna Camusso précise : « Les mesures ne sont pas efficaces. » « Pas efficaces » ? Il faudrait donc couper encore plus dans

les budgets des services publics ? Luigi Angeletti, secrétaire général de l'UIL, déclare : « Cette loi de stabilité financière a été dictée par Bruxelles. Il y a une seule chose qui est certaine : le nombre de chômeurs va augmenter. » Oui, mais alors, pourquoi demander également des adaptations à cette loi ?

On découvre par ailleurs que cette grève sera organisée « au niveau territorial », région par région, ville par ville, à des dates différentes ! Ce qui amène le chef de la Confindustria à déclarer : « Les quatre heures de grève, on peut les gérer... »

**Tous courent au secours de Letta afin de préserver une prétendue stabilité, annoncée après le vote de confiance du Parlement.**

Guglielmo Epifani, responsable du Parti démocrate, ex-secrétaire général de la CGIL, déclare : « Oui, il faut changer certains aspects, mais l'essentiel est de respecter les limites imposées par l'Union européenne. »

Pour autant, les jeux ne sont pas faits... La réalité de la loi de stabilité financière réserve chaque jour des « surprises » : on découvre ainsi qu'« une retraite de 1 120 euros va être amputée de 300 euros par mois », ou encore que les coupes dans les budgets de l'administration publique

seront de « 10 milliards » et que « les privatisations vont repartir ». Ces annonces entraînent l'indignation et la colère des travailleurs.

C'est cet état d'esprit qui a poussé 50 000 travailleurs à manifester à Rome, le 18 octobre, à l'occasion d'une grève convoquée par les Cobas (comités de base, créés dans les années 1980 en opposition aux confédérations syndicales) contre la politique du gouvernement, et, le 19 octobre, des centaines de chômeurs et de sans-logement à protester contre le gouvernement. Et c'est la même volonté de résistance qui s'était exprimée le 12 octobre, quand 200 000 travailleurs ont manifesté contre la « réforme » de la Constitution.

Mais c'est un fait : aucun des initiateurs de ces manifestations n'a posé la question centrale de l'unité pour le retrait de la loi de stabilité financière.

Comme l'expliquait une déléguée membre de la CGIL à l'occasion de la réunion du 5 octobre des initiateurs de l'« Appel pour la défense de l'indépendance du mouvement ouvrier, pour la rupture avec l'Union européenne » : « Nous n'avons pas besoin de grèves ou de manifestations de division, sans mots d'ordre clairs, nous avons besoin d'une vraie grève, pour le retrait des mesures. » L'appel « Aucun soutien à Letta, retrait de la signature des dirigeants syndicaux des pactes signés, rupture avec l'Union européenne », lancé à l'issue de la rencontre du 5 octobre, est plus que jamais d'actualité. ■

(1) CGIL : Confédération générale italienne du travail. CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs. UIL : Union italienne du travail.

## Russie

## Mobilisation contre la réforme de l'Académie des sciences (deuxième partie)



29 et 30 août 2013 : conférence de défense organisée dans la grande salle de l'Académie par le syndicat des employés de l'Académie et le Conseil des jeunes scientifiques.

Nous avons publié dans un précédent numéro (n° 273, du 17 au 23 octobre) le début d'un article de Mark Vassilev sur la mobilisation contre la réforme de l'Académie des sciences de Russie entreprise par Vladimir Poutine.

Cet article est paru dans son intégralité dans le bulletin mensuel *Rabochie Izvestiya* (octobre 2013).

Mark Vassilev

Pour prendre les choses dans l'ordre, voici comment tout s'est passé : le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le projet de loi « sur l'Académie des sciences de Russie », préparé sans débat public, était porté à l'examen de la Douma et, le 5, il était déjà adopté en seconde lecture. Les dispositions principales de ce projet, tout comme les méthodes qui ont présidé à son adoption, ont suscité des réactions extrêmement négatives dans toute la communauté scientifique. « Cette réforme est tout simplement cauchemardesque », a déclaré Valery Tcherezhnev, président du Comité pour la science et les technologies scientifiques de la Douma, député de « Russie Juste ».

« Actuellement le budget de l'Académie est de 62 milliards de roubles par an, soit 2 milliards de dollars ; c'est le budget d'une université américaine de moyenne importance. Pensez un peu : les 436 instituts de l'Académie se partagent le budget d'une seule université. »

« En 1991, le financement de l'Académie a été divisé par 28. Son financement actuel est de trois à quatre fois inférieur à ce qu'il était dans les années 1990 », a-t-il poursuivi.

Durant l'été 2013, le syndicat de l'Académie a fait signer une adresse des citoyens au président de la République de Russie contre l'examen de ce projet par la Douma. Plus de 119 000 signatures ont été réunies et transmises à la présidence. Les réactions ont été extrêmement rapides, en dépit de la période estivale ; la communauté scientifique à la base et les syndicats se sont immédiatement mobilisés. Les académiciens qui s'opposent au projet de loi ont fondé le « Club du 1<sup>er</sup> juillet » et le « Réseau de coordination des instituts de l'Académie ». A l'initiative de ces deux organismes, du Conseil des jeunes chercheurs et du syndicat de l'Académie, une conférence s'est tenue les 29 et 30 août 2013, dans la grande salle de l'Académie des sciences, pour examiner le projet de loi gouvernemental et des propositions alternatives de réorganisation de la science en Russie. La conférence était soutenue par l'Union des chercheurs et le Conseil des directeurs des instituts de l'Académie.

Pendant que la Chambre haute du Parlement votait la loi réformant l'Académie, environ 500 personnes se sont rassemblées sans autorisation devant le bâtiment du Conseil de la Fédération. Les signes de reconnaissance étaient des insignes et des tee-shirts sur lesquels on pouvait lire : « Conservons l'unité de la science », « SOS Académie des sciences ». Il y a eu des arres-

tations : le biologiste Alexandre Ossipov, de Pouchtchino, qui tenait une pancarte, et le géologue Bronislav Gongalsky, qui avait commencé le 17 septembre une grève de la faim, ont été conduits au poste.

**"IL EST IMPORTANT QUE NOUS MAINTENIONS L'UNITÉ RÉALISÉE DANS LA LUTTE POUR LA DÉFENSE DE L'ACADÉMIE"**

Le lendemain même de la signature de la loi par Poutine, un nouveau meeting de protestation s'est tenu dans le square Novopouchkinski, à Moscou ; il a rassemblé plus d'un millier de chercheurs. Le meeting a pris la forme d'une rencontre de citoyens avec des députés du Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF), sans banderoles ni mots d'ordre, parce que les autorités avaient refusé la tenue de ce meeting au Syndicat de l'Académie. « Il est important que nous maintenions aujourd'hui l'unité réalisée dans la lutte pour la défense de l'Académie, pour que nous ne soyons pas pourchassés et abattus chacun dans son coin », a déclaré Valery Roubakov, l'un des fondateurs du « Club du 1<sup>er</sup> juillet », devenu dirigeant du mouvement de protestation spontané des chercheurs. Il a proposé de constituer une commission de contrôle social de l'activité de l'Agence fédérale des organisations scientifiques. « Nous devons nous opposer aux actions destructrices et aider les collectifs et les chercheurs qui seraient victimes de réformes irréfléchies », a-t-il précisé.

**"C'EST NOTRE PAYS, C'EST À CEUX QUI SONT INDIFFÉRENTS À SON DESTIN DE PARTIR"**

Aziz Moussafarov, directeur de l'Institut de chimie organique de l'Académie des sciences, a appelé ses collègues à engager la lutte pour la science sur la voie politique : constituer son propre mouvement social et défendre ses intérêts en étroite collaboration avec les autres forces saines du pays. « Après ce qui s'est passé, nous ne pouvons plus faire confiance au pouvoir, mais nous ne devons pas partir ! C'est notre pays, c'est à ceux qui sont indifférents à son destin de partir », a-t-il déclaré.

Il a été soutenu par une jeune collaboratrice de l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences, Nadejda Volkova : « Les masques sont tombés, maintenant nous savons à qui nous avons affaire et nous ne commencerons plus nos adresses aux dirigeants de ce pays par les mots "très respectés"... » Pendant le meeting, le parti au pouvoir et les dirigeants du pays ont reçu une volée de bois vert. Une résolution a été adoptée qui appelle à défendre chaque institut, chaque laboratoire, chaque individu menacé par la réforme.

Les gens se préparent. Ils n'ont pas le pouvoir mais ils ont leur nom et leur réputation. Et encore une petite chose tout à fait inconnue de « l'élite » qui gravite autour du pouvoir : le sentiment de leur propre dignité. S'il est foulé aux pieds, c'est un formidable appel à l'action. C'est pourquoi tout ne fait que commencer. ■



## Tunisie

## La crise s'approfondit



Photo AFP

## Correspondant

**Issu d'élections à une Assemblée constituante marquées par l'abstention de 50 % des électeurs, le gouvernement de la coalition dirigée par le parti islamiste Ennahda annonce sa prochaine démission.**

La dégradation des conditions de vie les plus élémentaires, l'accroissement massif du chômage, l'inflation vertigineuse, l'ouverture des frontières à la contrebande et aux trafics en tous genres, y compris d'armement en provenance de Libye, la dégradation des conditions de travail dans les établissements scolaires, dans les hôpitaux, la dégradation des équipements publics et des infrastructures routières, l'abandon des régions de l'intérieur, principalement minées par un taux de chômage avoisinant les 40 %, la multiplication des attaques terroristes et des assassinats sont les causes du rejet, par l'ensemble du peuple, du gouvernement dirigé par Ennahda.

## DES NÉGOCIATIONS MAINTES FOIS REPORTÉES

Les négociations, maintes fois reportées, s'ouvrent difficilement entre les différentes formations politiques pour mettre en place un gouvernement de « salut national », alors que le quartet des organisations (Union générale tunisienne du travail [UGTT], syndicat du patronat, Ligue des droits de l'homme et Ordre des avocats) tente d'en faciliter la tenue. Dans cette situation, on assiste à une mobilisation dans tous les secteurs professionnels, dans la fonction publique et au sein de l'université, qui pose la question des revendications sociales et des conditions de travail et d'enseignement au centre du débat politique. Les étudiants et leur organisation syndicale historique, l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET), entrent en grève générale le 29 octobre pour défendre l'inviolabilité de l'université, objet d'attaques répétées de la part des groupes salafistes, appuyés par le syndicat islamiste fabriqué par Ennahda.

## GRÈVES ET MANIFESTATIONS

Les médecins, dentistes et pharmaciens des hôpitaux publics et leur syndicat de l'UGTT dénoncent la dégradation manifeste des conditions de travail qui rompent avec tous les critères académiques d'administration des soins. Les professeurs des facultés de pharmacie entrent en grève pour dénoncer la nomination de responsables non universitaires à la tête des services hospitaliers, déniaient ainsi le caractère universitaire de ces établissements. Alors, une question se pose. Toutes ces mobilisations qui se multiplient à l'échelle de tout le pays n'indiquent-elles pas que la question centrale dont le peuple exige depuis plus de deux ans la solution est celle de l'emploi et de la mise au service du peuple des deniers publics et non le remboursement d'une dette sans fond ?

Le gouvernement, dont la composition se discute dans toutes les coulisses, pourra-t-il répondre aux exigences formulées par toutes les mobilisations sociales : rompre avec la politique d'assujettissement aux institutions financières internationales, dénoncer la dette publique qui n'est pas une dette contractée par le peuple tunisien, dénoncer le contrat d'association avec l'Union européenne signé par Ben Ali en 1995 et reconduit par le gouvernement de la coalition dirigée par le parti islamiste Ennahda ?

## Guadeloupe

## Année après année, la pauvreté augmente de façon exponentielle

## Correspondant

La visite en Guadeloupe du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, du 16 au 19 octobre, s'est piteusement achevée dans la précipitation et la confusion occasionnées par les convulsions de la crise politique en France. Pour les Guadeloupéens, elle aura résonné comme une inquiétante menace.

Au cours de cette visite, il a en effet beaucoup été question de prétendus « records d'insécurité » et de l'urgente nécessité d'un renforcement de l'appareil de répression. En revanche, il a très peu été question du parjure de l'Etat français et du patronat qui ont enterré les accords Bino (*du nom du syndicaliste tué durant la grève générale — NDR*) qu'ils avaient solennellement signés pour mettre un terme à la grande grève générale de 2009.

L'un de nos correspondants en Guadeloupe nous communique les résultats d'un récent sondage sur l'état de pauvreté qui sévit dans cette île, l'une des dernières colonies de la France. Comme le souligne notre correspondant : « *La paix sociale ne peut exister dans une situation de chômage de masse, d'exclusion, de misère, de pauvreté, d'illettrisme,*

*d'échec scolaire, de discrimination, de remise en cause des garanties sociales, etc. C'est la situation dans laquelle se trouve la Guadeloupe.* »

Le nombre de familles qui doivent recourir à l'aide alimentaire ne cesse d'augmenter d'année en année en Guadeloupe, et cela de manière exponentielle : 3 471 en 2011 ; 4 858 en 2012, selon une étude de l'Observatoire régional de la santé de Guadeloupe (ORSAG). Ce marqueur de la pauvreté a augmenté de 84 % entre 2009 et 2012.

Aujourd'hui, plus de 6 000 familles guadeloupéennes sont ainsi obligées de venir chercher de la nourriture dans les centres communaux d'action sociale.

Comment expliquer cette accélération ? Un journal local répond : « *La crise est passée par là, en Guadeloupe comme ailleurs.* »

Certes, mais surtout, c'est la conséquence du fait que les engagements pris en 2009, après quarante-quatre jours de grève, ont été bafoués.

Emplois, salaires, contrôle des prix, qui figuraient dans les accords Bino : rien n'a été respecté. Et ce journal s'étonne que les Guadeloupéens ont de plus en plus besoin de « *demander de l'aide, notamment alimentaire.* »

Mais c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas le choix ! Le sondage de l'ORSAG indique que plus de la moitié des personnes interrogées (54 %) déclarent ne plus pouvoir compter sur leur entourage, lui-même frappé par la crise, pour les aider.

## "Non ! Nou péké janmé mété a jounou !" ("Nous ne nous mettrons jamais à genoux")

Plus de la moitié d'entre eux sont au chômage (54 %), 13 % sont des femmes au foyer et 7 % des retraités. Parmi ceux qui ont un travail, 88 % ont un emploi précaire.

Les salaires ne représentent que 21 % de leurs revenus. Il faut dire, note le journal, que 27 % d'entre eux touchent moins de 500 euros par mois.

Et le salaire moyen de 47 % d'autres n'atteint pas 900 euros. Les principales ressources de ces familles sont les « minima sociaux » (64 %) et les allocations familiales (59 %). Et 5 % déclarent n'avoir tout simplement aucun revenu.

Comme le déclare le LKP dans un communiqué, daté du 16 octobre :

« *La paix sociale peut-elle exister dans ces conditions ? En définitive, ils veulent des Guadelou-*

*peens dociles, des marchepieds, des bamou qui ne rouspètent pas, qui ne revendiquent pas (...). Non ! Nou péké janmé mété a jounou ! ("Nous ne nous mettrons jamais à genoux").*

*Les Guadeloupéens ne sont donc pas dupes. Nous sommes au cœur d'une manipulation des masses visant à discréditer, à diaboliser, à criminaliser et à culpabiliser ceux qui luttent pour une vie meilleure, et cela afin de légitimer la répression antisyndicale d'une part, et d'annihiler toute volonté de contestation sociale. Il faut faire peur, il faut terroriser pour mieux domestiquer.*

*Cette stratégie était utilisée durant la période esclavagiste. Ainsi, quand un esclave osait se rebeller, le maître augmentait les cadences de "travail", en justifiant que c'était l'esclave rebelle qui en était responsable.*

*Quatre siècles plus tard, nous en sommes là !*

*Non, nous ne baisserons pas les bras.*

*Travailleurs, jeunes, retraités, chômeurs, peuple de Guadeloupe, refusons le mépris, refusons l'indignité.*

*Gwadeloup sé tan nou, apa ta yo ! ("La Guadeloupe est à nous, pas à eux"). »*

## Haïti

## Violentes manifestations contre l'arrestation arbitraire d'un avocat de l'opposition

## Correspondant

Le 23 octobre, de violentes manifestations dans plusieurs quartiers de la capitale, Port-au-Prince, ont opposé pendant des heures les forces de police et des groupes de jeunes après à l'arrestation d'un avocat de l'opposition.

Plusieurs rues ont été bloquées par des barricades et des tas de pierres entreposées par des manifestants en colère qui réclamaient la libération du jeune avocat André Michel, un opposant au président Michel Martelly, persécuté pour avoir osé porter plainte pour corruption contre l'épouse et le fils de l'illégitime chef de l'Etat haïtien.

## "Qu'il le veuille ou non, Martelly doit partir. Il n'a pas sa place en Haïti"

Interpellé le 12 octobre au soir par la police, M<sup>e</sup> Michel a été libéré de force en fin d'après-midi. « *Il s'est mis à couvert pour sa sécurité. Il est très inquiet et a exprimé des craintes pour sa vie* », a expliqué M<sup>e</sup> Carlos Hercule, le bâtonnier des avocats de la capitale.

Dans un communiqué, le gouvernement haïtien « *dénonce avec véhémence et condamne fermement* » ces incidents, au cours desquels « *des parlementaires ont investi de force l'enceinte d'un tribunal et se sont emparés d'un prévenu qui attendait d'être interrogé sur des faits qui lui étaient repro-*

Photo DR



Manifestation contre le régime Martelly-Lamothe au Cap-Haïtien, le 14 août 2013.

*chés, pour ensuite le conduire au palais législatif.*

L'association des avocats de Port-au-Prince a lancé un appel à la grève générale pour exiger la démission du procureur (commissaire du gouvernement).

Lors des manifestations du 23 octobre, des centaines de manifestants scandaient des slogans contre le pouvoir en place, réclamant la démission de Martelly qu'ils accusent de vouloir réinstaurer la dictature en Haïti.

« *Qu'il le veuille ou non, Martelly doit partir. Il n'a pas sa place en Haïti* », criaient les étudiants, qui ont attaqué les patrouilles de la police à coups de pierre. « *C'est un acte arbitraire et illégal. Nous*

*sommes en dictature. Les garanties judiciaires n'ont pas été respectées dans cette arrestation. L'avocat a été arrêté parce qu'il dénonçait les dérives du pouvoir* », a déclaré un porte-parole du Réseau national de défense des droits de l'homme en Haïti.

« *Ces agissements constituent des dérives sans précédent dans l'histoire haïtienne et appellent à des réflexions profondes. Ils représentent en outre une immixtion grave et une violation flagrante du principe de la séparation des pouvoirs* », a ajouté le texte.

Les avocats de la capitale haïtienne ont lancé un ordre de grève afin d'exiger la démission du procureur, accusé de violer la Constitution. ■

## En bref

## Cuba

## Ouverture prochaine d'une vaste "zone de développement spécial"

A partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, le port de Mariel, mégaprojet d'infrastructures à cinquante kilomètres à l'ouest de La Havane, la capitale de Cuba, sera prêt à recevoir les investisseurs privés internationaux dans sa zone de développement spécial : voilà ce que vient d'annoncer le gouvernement de Raoul Castro, qui a entrepris un vaste programme d'« ouverture » de l'économie cubaine. Cette zone de développement spécial comportera un port en eau profonde et des zones franches industrielles, zones déréglées dans lesquelles ne s'appliqueront pas les lois du travail en vigueur à Cuba. Le port, construit avec des financements privés brésiliens, sera officiellement inauguré en janvier 2014, en présence de la présidente de la République brésilienne, Dilma Rousseff, a indiqué un représentant du gouvernement cité par l'agence cubaine d'information AIN.

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

CHINE

**Manifestation à Shanghai contre les démolitions de logements anciens**

Une manifestation a rassemblé des centaines de résidents le 26 octobre dernier à Shanghai, après la mort de l'un d'entre eux qui réclamait d'obtenir justice pour la démolition de sa maison. Les manifestants ont marché en martelant des slogans dans le centre-ville de Shanghai, se dirigeant vers le principal bâtiment du gouvernement municipal. Ils protestaient contre les montants trop faibles des compensations versées aux résidents expulsés de chez eux en raison des projets de développement immobilier. La manifestation traduisait également leur indignation face à la mort de l'un des leurs, Shen Yong, en conflit avec les autorités après la démolition de sa maison et « pétitionnaire », c'est-à-dire ayant déposé de multiples requêtes auprès des administrations pour leur demander d'examiner sa situation. Shen, âgé de 55 ans, a été conduit dans un commissariat, où il est resté deux heures, avant d'être relâché et de décéder peu de temps après, des suites du traitement infligé par les policiers.

ÉTATS-UNIS

**Guantanamo : des avocats américains dénoncent l'usage généralisé de la torture**

Des avocats américains dénoncent les conditions de détention et d'interrogatoire dans les prisons secrètes de la CIA. Ils invoquent notamment la convention des Nations unies contre la torture. Leur dénonciation concerne notamment cinq prisonniers détenus sous haute sécurité depuis 2006. Après leur arrestation, en 2002 et 2003, les accusés ont passé trois ans dans les geôles secrètes de prisons de la CIA à l'étranger, où ils auraient subi des « interrogatoires musclés » assimilés à des séances de torture. Les autorités américaines ont admis que Khaled Cheikh Mohammed a subi 183 séances de simulation de noyade. Selon un rapport médical, son neveu, Ali Abd al-Aziz Ali, a eu une blessure à la tête à la suite de mauvais traitements. Dans leur lettre, les avocats rappellent à Barack Obama sa déclaration de juin 2011, dans laquelle il avait réaffirmé son soutien à la Convention internationale. Ils soupçonnent les autorités militaires en charge du camp de vouloir « supprimer les preuves, de supprimer la vérité et finalement de supprimer toute véritable justice ».

CHIFFRE

**150 000**

Selon le Mouvement des sans-terre, c'est le nombre minimum de familles de « sans-terre » au Brésil en 2010. Elles réclament le droit d'exploiter des parcelles rassemblées en d'immenses propriétés. D'après l'Institut national de statistiques, 43 % des terres agricoles du pays appartiennent à 1 % de grands propriétaires.

**Egypte**

La commission chargée par les généraux d'amender la Constitution a terminé son travail

**L'apparence de la démocratie... En réalité, la continuité du régime**



Photo AFP

En destituant le président Morsi le 3 juillet dernier, les généraux ont suspendu la Constitution rédigée en 2012 par la « commission des Cent ». Une commission de cinquante membres a été désignée pour procéder à des amendements. Elle a terminé son travail et commencé, dimanche 27 octobre, à voter sur les articles. Dans le texte amendé, le budget de l'armée reste soustrait au contrôle du Parlement, comme dans les Constitutions précédentes, celle de Moubarak en 1982, celle du Conseil suprême des forces armées (CSFA) en 2011 et celle élaborée par les islamistes cohabitants avec les généraux en 2012. En proposant d'amender la Constitution, l'objectif recherché est de donner une apparence de processus démocratique, tout en garantissant la continuité du régime. Un professeur de sciences politiques à l'université du Caire, Ahmed Abd-Rabou, interrogé par *Al-Ahram Hebdo*, observe : « Les textes de la nouvelle Constitution posent une question : est-on face à l'instauration d'un nouveau régime ou face à une reproduction de celui de Moubarak avec de nouvelles figures ? (...) A moyen terme, si aucune amélioration palpable ne touche la vie des Egyptiens, une nouvelle vague de révolution se déclencherà. » La continuité ? Elle est dans toutes les décisions prises par le nouveau gouvernement. Le président, Adly Mansour, vient de pro-

mulguer une loi autorisant « ministres ou fonctionnaires compétents » à accorder des contrats par « ordre direct » en « cas d'urgence ». C'était la méthode employée par Moubarak, qui a privatisé des pans entiers du secteur public, sans appels d'offres, par « ordre direct ». Pour le directeur du Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux, Khaled Ali, la nouvelle loi est « une déclaration claire pour une sorte de réconciliation avec les hommes d'affaires corrompus du régime de Moubarak et pour envoyer un message aux investisseurs leur assurant que les contrats signés à l'époque ne seront pas remis en cause ». Le président Mansour vient aussi de signer un projet de loi contre la liberté de manifester. Le ministre de l'Intérieur et les hauts fonctionnaires de la police pourraient interdire des manifestations ou en modifier l'itinéraire. Les gouverneurs pourraient établir des périmètres autour des bâtiments publics interdits aux manifestants. Contre ce projet de loi, des centaines de militants, syndicalistes et travailleurs ont manifesté, samedi 26 octobre, dans les rues du Caire, en direction du ministère de l'Intérieur, aux cris de « A bas le ministre de l'Intérieur ! » et « A bas le régime militaire ! ». Quelques jours plus tôt, le syndicat des journalistes tenait une conférence de presse pour dénoncer les articles du projet de Constitution qui concernent la presse et les médias. ■

PALESTINE

**Gaza : la destruction des tunnels frappe durement la population**

La destruction par l'armée égyptienne des tunnels vers la bande de Gaza a causé des pertes de 230 millions de dollars (environ 170 millions d'euros) par mois à l'économie de l'enclave palestinienne. Des produits de première nécessité et des matériaux de construction, permettant de subvenir à 40 % au moins des besoins de la bande de Gaza, ont, pendant plusieurs années, passés par ces tunnels depuis l'Égypte, pour contourner le blocus israélien. Le taux de chômage dans la bande de Gaza, actuellement de 30 %, pourrait grimper à 43 % si les points de passage étaient fermés et les tunnels détruits.

BRÉSIL

**Banques, Poste, pétrole... les grèves arrachent la satisfaction des revendications**

La situation du Brésil, ouverte par la vague des manifestations contre la hausse des prix des transports publics en juin, a trouvé une nouvelle illustration dans les grèves de la dernière période. Dans le secteur des banques, la principale revendication de la Confédération des travailleurs du secteur financier (affiliée à la Centrale unique des travailleurs [CUT]), était un réajustement de 11,93 % des salaires. Dans leur première réponse, les patrons ont déclaré que « l'ère des gains de salaires réels » était terminée. Mais après vingt-deux jours de grève, la plus importante en vingt ans, ils ont du céder une augmentation de salaires de 8 %. Une grève des travailleurs du pétrole, la première depuis 2001, a été appelée par la Fédération unique des pétroliers (elle aussi affiliée à la CUT). Parmi les revendications sur les salaires et les conditions de travail figuraient celles de l'augmentation de 11,6 % des salaires et la lutte contre la sous-traitance. La grève revendiquait également la suspension des enchères du champ de pétrole Libra. Après sept jours, la grève a arraché une proposition d'augmentation de salaire de 8,6 % et le renoncement à toute poursuite contre les grévistes. Les postiers ont fait une grève de vingt-deux jours dans plusieurs grandes villes du pays. A Rio de Janeiro et à São Paulo, les postiers n'étaient pas appelés à la grève par leurs syndicats, qui sont affiliés à d'autres centrales que la CUT. Malgré cela, les postiers ont obtenu 8 % d'augmentation de salaire et, plus important, le maintien de leur plan d'assistance santé qui était menacé.

PORTUGAL

**Des milliers de manifestants contre un nouveau budget de rigueur**

Le 26 octobre dernier, des milliers de manifestants ont protesté contre la politique d'austérité menée sous la tutelle des créanciers internationaux, qui exigent toujours plus de sacrifices de la population. « Gouverner à la rue », « l'euro coule le pays, référendum tout de suite », « non à la troïka, non à la faim », pouvait-on lire sur les banderoles. « Il faut renverser le gouvernement et chasser la troïka pour pouvoir emprunter une autre voie », souligne Bruno Carvalho, chômeur de 31 ans. Carmelinda Pereira, 65 ans, institutrice à la retraite, a elle aussi estimé que « ce gouvernement n'est plus légitime », précisant qu'après les coupes, il lui restera « moins de 1 500 euros par mois pour vivre ». Pour atteindre les objectifs fixés par ses bailleurs de fonds et ramener le déficit public à 4 % du PIB en 2014, le gouvernement de centre droit a présenté un projet de budget marqué par des coupes sévères dans les retraites des fonctionnaires, qui verront en outre leurs salaires réduits de 2,5 % à 12 % pour les revenus dépassant 600 euros brut par mois. Le texte prévoit des recettes supplémentaires de 3,9 milliards d'euros, qui viendront s'ajouter à la très importante hausse d'impôts de cette année. En réaction, des dizaines de milliers de manifestants s'étaient déjà rassemblés le week-end des 19 et 20 octobre, à Lisbonne et à Porto, avec la CGTP qui appelle à une nouvelle manifestation le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, jour du vote en première lecture de la loi de finances.

MALI

**Le gouvernement Hollande s'enfoncé encore plus dans le borbier**

L'opération de plus de 1 500 soldats français, maliens et de l'ONU en cours dans le nord du Mali balaie d'un seul coup toute la vantardise dont a fait preuve le gouvernement Hollande en annonçant triomphalement, il y a quelques mois, la victoire des troupes françaises au Mali et le retour à la « normalité », sanctifiée par les urnes le 28 août dernier. On en est aujourd'hui à craindre de nouvelles attaques de groupes islamistes armés à l'approche des législatives de novembre-décembre. Les Français, l'ONU et les Maliens « ont été surpris et sont inquiets par cette résurgence de groupes différents qui frappent à nouveau dans le nord du Mali » depuis plusieurs semaines, d'où cette opération



Photo AFP

de grande envergure, souligne Jean-Hervé Jezequel, chercheur à Dakar pour l'International Crisis Group. Les groupes djihadistes ont repris leurs attaques meurtrières le 28 septembre, contraignant le gouvernement français à revoir le calendrier de retrait de ses troupes. Plus de 2 000 soldats resteront jusqu'à la fin décembre pour « l'épisode électoral bis », selon le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Le gouvernement Hollande s'enfoncé ainsi encore plus dans le borbier malien.